

Administration et Rédaction :

**MARTIGNY**  
AVENUE DE LA GARE  
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

	Mardi	Vendredi
Valais le mm.	10 ct.	10 ct.
Suisse "	13 ct.	18 ct.
Etranger "	14 ct.	20 ct.
Réclames Valais	22 ct.	22 ct.
Réclames Suisse	28 ct.	40 ct.
Mortuaires "	20 ct.	20 ct.

Chèques postaux Ilc 52

# Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS  
PAR ANNÉE :

2 fois par semaine Fr. 8.-  
Mardi et vendredi  
Avec assurance-accidents  
pour 2 personnes 11.30  
Bulletin Officiel 7.-

Le Vendredi :  
Edition spéciale

Chèques postaux Ilc 52

Les abonnés au bénéfice  
de l'ASSURANCE

sont assurés contre les accidents

auprès de La Bâloise, Compagnie  
d'assurances sur la vie, pour

1000.-

en cas de  
décès, Fr. 1000.-

en cas d'invalidité  
totale et jusqu'à Fr. 1000.-

1000.-

en cas d'invalidité  
partielle et permanente

## QUALITÉ D'ABORD

Dans le *Nouvelliste* de samedi, M. Cyrille Michelet développe avec beaucoup de mesure et de pondération l'idée, débattue dernièrement dans la presse, concernant la réduction du nombre des députés.

Le futur président du Grand Conseil connaît évidemment la question sous ses divers aspects idéologiques et pratiques.

Investi depuis des années d'un mandat qui l'a mis en vedette dans notre Haute Assemblée, membre influent de la politique communale d'abord, puis du district et finalement du canton, celui qui, au mois de mai, prendra la place de l'ancien « grand Baillif » est bien placé pour affirmer que lors des élections, « des considérations de régions, de partis, de tendances et d'intrigues l'emporteront toujours sur le souci objectif de mettre la direction des affaires du pays en mains d'hommes compétents et dévoués. La popularité facile restera un meilleur titre au suffrage des électeurs que la capacité et l'esprit du travail. »

Mais pourtant, faisant état de la campagne que nous avons menée ici même, M. Michelet reconnaît l'utilité d'une réforme lorsqu'il écrit à propos de la réduction : « On ne saurait donner tort à ceux qui prétendent que les débats gagneraient à se dérouler dans une Chambre moins touffue. Un Conseil restreint travaille souvent mieux qu'un Parlement pléthorique. »

Mieux, notre confrère souhaite lui aussi une réduction, et il formule même une proposition concrète, demandant que l'élection ne se fasse plus sur la base d'un député sur 1100 ou 1200 âmes, mais qu'on fixe une proportion plus élevée.

Laquelle ? M. Michelet ne nous le dit pas, mais cependant sa pensée transparait assez clairement.

Nous avons proposé 2000. Entre ces deux nombres extrêmes, il y a évidemment une marge qui laisse la porte ouverte aux compromis. Or, dans les démocraties, les lois ne sont guère que des *modus vivendi* qui permettent un juste équilibre entre les conceptions, les tendances, les besoins des divers groupes économiques ou idéologiques. Et il est bon qu'il en soit ainsi, car cela crée un climat de paix dans le pays.

D'après l'article cité, on peut croire que le correspondant du *Nouvelliste* ne s'opposerait pas à la proposition de 1 député sur 1500 âmes. En effet, il approuve fort l'idée de s'arrêter à un nombre fixe. « La proposition d'une centaine, dit-il, jouit de la faveur de beaucoup de gens. Elle se défend avec d'excellentes raisons. »

Cent députés ! au lieu de 131 et plus encore dans quelque temps ! Ce serait déjà un grand progrès, il faut le reconnaître. Mais aller plus loin serait-ce réellement trop se hasarder ?

On dit que les économies réalisées par la réduction du nombre des députés ou par la

suppression des suppléants ne seraient pas importantes.

Oui, théoriquement ! Non, pratiquement. Car, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, si le nombre est réduit, le travail se fera plus rapidement et plus proprement. On verra moins souvent des habileurs se lever pour répéter simplement les arguments qu'un collègue a déjà longuement développés.

On l'a bien vu dernièrement aux Chambres fédérales. Après de longues et laborieuses discussions, le Conseil national et le Conseil des Etats n'ont pu se mettre d'accord au sujet de la loi sur l'impôt fédéral direct. En quelques séances, malgré des divergences qui paraissent irréductibles, la commission de conciliation a résolu le problème.

Démonstration pratique, n'est-il pas vrai, que la qualité l'emporte sur le nombre.

Est-il vraiment téméraire de supposer qu'en réduisant fortement le nombre des députés on réduirait la proportion des plus « faibles » au profit des unités d'élite ? Sans doute, il s'est présenté des cas où, la basse politique aidant, on a malheureusement vu l'éviction de personnalités de valeur ; mais ces faits regrettables sont rares, et le contraire se rencontre plus fréquemment.

Dans la règle, les électeurs sentent quand même qu'ils ont tout à gagner à se faire représenter par des hommes capables.

Et puis, dans un Parlement plus restreint, les éléments de moindre valeur, ne se sentant pas épaulés, seraient plus gênés dans leurs mouvements, donc plus dépayés dans cette enceinte — nous allions écrire « dans cette galère » — et leur action serait quasiment nulle : ni sabots, ni mouches du coche.

On dit aussi qu'avant d'entreprendre la révision d'un système « qui a fait ses preuves », il est bon de se remémorer l'opinion d'un homme d'Etat anglais : « Le législateur touchera les institutions d'un pays avec la lime, jamais avec la hache. »

D'accord ; nous sommes loin de nous poser en démolisseur de la maison valaisanne ou suisse. Nous en demandons seulement la rénovation. Car si nos institutions démocratiques sont bonnes, elles n'en sont pas moins perfectibles.

A notre époque où tout évolue si rapidement, les systèmes politiques ne doivent pas prétendre à l'immutabilité. Il faut qu'ils s'adaptent aux idées sociales du moment, aux besoins du pays et des individus, sans renier les principes chrétiens qui, il va de soi, leur serviront de base.

Après la session « peu édifiante de février dernier », il est permis plus que jamais de se demander si le système qui « aurait fait ses preuves » jusqu'ici n'a pas besoin de se renouveler.

Que tous ceux qui sont aux responsabilités recherchent donc les moyens propres à faire passer la qualité avant la quantité.

Est-ce la quadrature du cercle ? Nous ne le pensons pas. CL...n.

## SUISSE

### La lutte contre la tuberculose bovine.

La loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose bovine adoptée le 29 mars par les Chambres est actuellement soumise au referendum dont le délai expire le 5 juillet. Cette loi a pour but d'améliorer la lutte contre la tuberculose bovine, d'une part, par l'examen périodique des troupeaux et l'élimination ou l'isolement des animaux tuberculeux, et d'autre part par la protection et le maintien de troupeaux indemnes de tuberculose, y compris par le moyen de vaccinations.

La Confédération alloue aux cantons des indemnités de 40 à 50 % des frais que leur occasionnent l'appli-

cation de mesures d'ordre général découlant de la loi et l'élimination d'animaux tuberculeux, mais se calculant sur la base de 80 % au plus de la valeur d'estimation officielle. Dans les régions où l'élevage du bétail est l'activité principale et qui sont soumises comme telles aux mesures de lutte, l'indemnité peut être calculée sur la base d'un taux allant jusqu'à 90 %. La Confédération facilite en outre la conclusion, entre les milieux intéressés, d'arrangements qui encouragent la lutte contre la tuberculose bovine en prévoyant une différenciation du prix du lait.

### Le recrutement des officiers.

Le manque de cadres dans l'infanterie obligea, dit le rapport de gestion du Département militaire fédéral, à transférer dans cette arme, pour y être formés, des aspirants d'artillerie surnuméraires. Le problème du recrutement des cadres destinés aux unités de cyclistes et, parfois aussi, aux unités motorisées de la Suisse romande, ne cesse de préoccuper les organes responsables. A moins d'un changement dans la situation, force sera bientôt d'attribuer à ces unités des officiers et sous-officiers de langue allemande, ce qui n'est certes pas désirable.

Pour des **Semences de qualité**

adressez-vous à la Maison

**Fernand Gaillard**

SAXON  
et ses dépositaires

GROS et DETAIL - Téléphone 6 22 03. Envoi du catalogue gratis sur demande



Les hôtes d'honneur de la journée officielle de la Foire des échantillons de Bâle : le général Guisan et M. Max Petitpierre, président de la Confédération, accompagnés du Dr Zweifel (à gauche), président du Grand Conseil bâlois, et du directeur de la Foire, Dr Th. Broghe (à droite), visitent les stands de la grande exposition de notre économie nationale. 24,000 billets d'entrée, soit 5,000 de plus que l'année passée, ont été délivrés à cette journée officielle

## ECHOS ET NOUVELLES

### Inventions diaboliques

Le Dr Thellmann, d'origine allemande, qui est maintenant au service du gouvernement argentin, a publié à Buenos-Aires une documentation sur les nouvelles armes que l'U. R. S. S. forge dans le plus grand secret. Spécialiste de la construction électrique, le savant allemand a été, pendant trois ans et demi, inspecteur des installations dans les centres de l'industrie de guerre.

A Tiflis, il a visité les laboratoires géants où des savants allemands poursuivent des recherches sur l'utilisation destructive des rayons cosmiques. Dans les montagnes du Caucase, les spécialistes procédèrent expérimentalement à l'explosion d'un avion-fusée. Tous portaient des masques afin de pouvoir évoluer au milieu de l'épais nuage de fumée. Ce nuage provoqua un ouragan artificiel qui dura plusieurs heures. Le Dr Thellmann constata lui-même le résultat de l'explosion : rocs pulvérisés, arbres anéantis, petits animaux foudroyés. Cette tornade artificielle doit remplacer, dans la guerre future, l'action de l'artillerie dans les montagnes. Les Russes sont persuadés qu'on ne pourra trouver aucune parade contre cette nouvelle arme.

Le Dr Thellmann a assisté aussi, sur le lac Aral, au milieu des steppes kirghizes, à l'essai de bombes qui produisent, en explosant, un froid intense, dans un rayon de plusieurs kilomètres carrés ; une vingtaine de bombes furent lancées, et le nuage de fumée abaissa rapidement la température, de 20 degrés au-dessus de zéro, à 30 degrés au-dessous. Quelques bateaux, qui se trouvaient aux environs, furent instantanément pris dans les glaces. Un vent terrible soufflait. « Le spectacle était hallucinant », dit le docteur Thellmann. Ce n'est que quatre heures après que le brouillard se dissipa et que la température remonta.

Les Soviétiques, après cette expérience, qui montre qu'une étendue d'eau soulevée de vagues peut être prise par le gel, considèrent qu'ils peuvent, en lançant des bombes à glace dans les ports, empêcher les bateaux d'appareiller.

### Un voleur opère au Q. G. de la police romaine

La police romaine cherche fébrilement comment a fait un voleur, pour pénétrer au quartier général de la police de Rome, y voler une machine à calculer et s'échapper des bâtiments, sévèrement gardés.

Il y a quelques jours déjà que la machine à calculer a disparu. Elle était enfermée dans une armoire des archives centrales et devait être confiée à un mécanicien, pour réparations. Si le voleur venait à être « pincé », la première chose qu'on lui demanderait serait comment il a fait pour escamoter la machine à calculer, en plein centre nerveux de la défense de l'ordre et de la loi.



« LA SUISSE » ZURICH Incendie - Vol - Eaux - Glaces	HELVETIA-VIE Vie - Maladie	HELVETIA-Accidents Accidents - R. C. - Casco
Devis, offres, projets sans engagement par <b>PAUL GASSER, SION</b> Rue de Lausanne <b>Toutes assurances</b>		

### SUR LE VIF...

## Les rois de la gaule

C'est un charmant sport que celui de la pêche. Dans mon jeune âge, j'aimais m'y adonner et, maintenant, si j'en avais le loisir, j'irais volontiers chatouiller les truites du Rhône — et d'ailleurs, bien sûr !

Mon village natal abritait quelques fervents de la ligne. Ils hantaient plutôt les canaux que le Rhône et les rivières. C'est la perche et la perchette qui faisaient ordinairement l'objet de leurs captures et... de leurs fritures, naturellement ! A défaut de grives, n'est-ce pas ?

D'ailleurs, un bon plat de perchettes, ce n'est pas à dédaigner. Avec un petit blanc qui pétille et des « pommes-allumettes », c'est même un véritable délice. C'est un péché mignon que de s'en régaler.

Ceci me remet en mémoire une déjà bien ancienne leçon de catéchisme.

Qu'est-ce que la gourmandise ? demandait le bon curé, à un élève qui — comme beaucoup de ses condisciples, d'ailleurs — préférait les parties de « marbres » (billes) aux subtilités de la théologie.

Ne se souvenant plus de la réponse pourtant peu compliquée du catéchisme, Emile répondit avec aplomb et un léger zéaïement : « C'est d'aimer le bon ! »

Toute la classe — et le catéchiste aussi ! — rit de bon cœur et je vois encore le curé rectifier, débonnaire : « C'est de trop aimer le bon ! »

On me pardonnera cette digression qui n'a guère à voir avec les rois de la gaule, sauf en ce qui regarde... la gourmandise.

Le pêcheur d'aujourd'hui se croirait déshonoré — du moins dans la région que j'habite — s'il ne se coiffait d'une casquette de guide montagnard et s'il n'enfilait windjack et bottes de marque.

Fier comme Artaban, la musette bien garnie et sa ligne pliée en main, on dirait qu'il part à la chasse de la baleine !

Il est vrai qu'en fait de baleine ça se résout à une ou deux petites truites, ayant tout juste la mesure réglementaire. Si ce n'est pas de moins encore !

Qu'importe, le pêcheur est courageux et tenace. Et puis, en homme prévoyant, il a eu soin de soigner son « buffet » portatif, c'est-à-dire son rucksack. Car il sait bien que si le ver est l'appât du poisson, le verre reste son réconfort et son ultime consolation. Freddy.

## Il n'avait pas tout prévu

Un jeune employé de banque de St-Gall avait établi un faux chèque au porteur de 215,000 fr., émis soi-disant par une banque de Genève qu'il venait de quitter comme employé. Lorsqu'il le présenta pour le paiement au guichet d'un grand établissement de crédit de St-Gall, le caissier jugea bon, en face d'un pareil montant, de téléphoner à Genève pour contrôler l'authenticité du chèque qu'aucune lettre d'avis n'avait annoncée. Au lieu de toucher la galette, l'escroc alla en prison.

Il se trouva pris grâce à un retard de la poste. Non seulement il avait fabriqué le chèque, mais rédigé aussi et signé faussement la lettre d'avis qu'il porta lui-même à la poste de Genève. A St-Gall, il estima pouvoir être assuré de la remise de sa lettre. Par un heureux hasard, dû sans doute aux surcroît de travail qui affecte les postes durant les fêtes de Pâques, la missive n'était pas encore arrivée, ce qui occasionna l'arrestation du faussaire. De toute façon, il n'aurait pas pu courir bien loin.

L'escroc n'entendait pas partir au Mexique avec une somme aussi « minime », mais c'est le triple qu'il voulait emporter pour se faire sans doute là-bas la situation qu'avant de quitter sa place, il avait annoncé avoir « trouvée » en Amérique !

En effet, en utilisant des formules destinées à l'établissement des duplicata, et qu'il avait dérobées pendant qu'il travaillait à Genève, Hans M. avait confectionné, toujours avec de fausses signatures, trois chèques d'une valeur à peu près équivalente, l'un donc sur une banque de Saint-Gall, l'autre sur une banque de Zurich, et le troisième sur un établissement financier de Bâle. Puisqu'il voulait quitter la Suisse le vendredi saint, c'est donc au cours de la journée de jeudi qu'il entendait passer successivement dans ces trois villes et cela pourrait expliquer sa précipitation à encaisser ses 215,000 francs à St-Gall, avant même que le courrier eut été entièrement déposé, courrier dans lequel on ne trouva d'ailleurs point la lettre d'avis, puisque celle-ci avait subi en chemin quelque retard.

Il va sans dire que, sur du papier de la banque, l'escroc avait confectionné également trois fausses lettres d'avis à destination des trois villes.

Mais, mieux que cela, Hans M., dont la prévoyance est vraiment minutieuse, avait tenu à mettre toutes les chances de son côté en faisant expédier les lettres d'avis par la banque de Genève elle-même. Pour cela, il s'y rendit la veille de son départ et demanda à saluer une dernière fois ses camarades de travail avant de partir pour l'étranger, ce qui lui fut naturellement accordé. Alors, profitant de son passage dans les bureaux, il réussit à y déposer subrepticement les trois fausses lettres d'avis dans la corbeille des correspondances à expédier.

L'escroc avait donc bien tout prévu... sauf son arrestation qui l'empêcha de gagner Zurich et Bâle !

**Couronnes mortuaires** en fleurs naturelles  
Jean LEEMANN, Martigny fleuriste  
tél. 61317

# LES SPORTS EN VALAIS

et ailleurs...

## FOOTBALL

### Le programme du 23 avril

Première Ligue : Sierre se déplacera à nouveau et ira jouer dimanche à Montreux, où les « canaris » de M. Favre prendront très probablement le dessus.

Espérons nous tromper.

Deuxième Ligue : Sierre II-Sion, Villeneuve-Martigny, Monthey-Chalais, St-Léonard-Grône et Aigle-St-Maurice.

Il nous revient que Sierrois et Vaudois attendent de pied ferme les deux prétendants au titre et espèrent bien, non seulement leur fournir une belle résistance, mais encore les battre ! Sion et Martigny devront donc prendre ces déplacements au sérieux et en mettre un fameux coup s'ils ne veulent pas faire les frais de l'aventure... Monthey recevra Chalais et enlèvera sans doute les deux points de l'enjeu, comme le fera très probablement St-Léonard aux dépens de Grône qui lui rendra visite. Le match d'Aigle peut se terminer par la victoire des locaux comme des visiteurs. La forme du jour décidera.

Troisième Ligue : Sion II-Brigue, Viège-Granges, Ardon-Salquenen, Saxon-Chamoson, Fully-Massongex, Monthey II-Muraz, Collombey-Martigny II et Bouvet-Vernayaz.

Les titres étant d'ores et déjà attribués dans les deux groupes, on pourra jouer en dilettante, pour le classement. Cependant, il reste deux équipes qui lutteront ferme pour leur existence dans la catégorie, Massongex et Collombey. Leurs adversaires de dimanche vont-ils

leur donner la possibilité d'améliorer leur maigre total de points ?

Quatrième Ligue : Sierre III-Rhône II, Steg-Brigue, Chippis II-Viège II, St-Léonard II-Chalais II, Château-neuf-Chamoson II, Ardon II-Riddes I, Leytron I-Leytron II, Vernayaz II-Saxon II, Martigny III-Riddes II, Evionnaz I-St-Gingolph et St-Maurice II-Dorénaz.

Programme copieux s'il en est, et qui permettra peut-être aux favoris de se détacher enfin de leurs rivaux immédiats...

Juniors : Sion I-Martigny I, St-Maurice-Monthey II, Brigue-Viège, Chamoson-Leytron et Fully-Vernayaz. Les autres équipes juniors disputeront le championnat cantonal avec les rencontres suivantes : Sierre I-Sierre II, Chippis-Grône, Granges-Chalais et Saxon-Fully II. Bon dimanche ! F. D.

### Villeneuve contre Martigny

Villeneuve, qui vient, sous les ordres de son entraîneur Berrut, de faire 7 points en 5 matches, rencontrera dimanche 23 avril le « leader », Martigny.

Martigny sera-t-il, à l'issue de ce match, toujours prétendant à la 1re Ligue ?

Vous le saurez en assistant à cette importante rencontre dont le coup d'envoi sera donné à 15 heures, au Parc des Sports de Villeneuve.

## SKI

### XI<sup>e</sup> Derby de Salanfe

Le Ski-Club de Salvan a tout mis en œuvre pour une organisation parfaite dimanche, et ce XI<sup>e</sup> Derby sera sans aucun doute une digne apothéose des grandes batailles qui se sont livrées cet hiver sur les champs de neige du pays et de l'étranger.

C'est à un véritable match Suisse - France que vont être conviés les sportifs de Romandie ; on nous annonce en effet la participation de Georges Schneider (s'il est rétabli), Fernand Grosjean, Bernard Juillard et, du côté français, de Maurice Sanglard et quelques-uns de ses coéquipiers de l'équipe de France. Sans parler des craks de Crans, Montana, Saas-Fée, Montreux, Champéry, Genève, etc.

#### PROGRAMME

Samedi 22 avril : Dès 20 h., distribution des dossards et formation définitive des équipes. Soirée récréative.

Dimanche 23 avril : 7 h. 30, messe ; 10 h. 30, premier départ dames ; 10 h. 45, premier départ messieurs 14 h. 30, proclamation des résultats.

Transports : Le chemin de fer M. C. mettra en service un car de Salvan à Van-d'en-Bas en correspondance avec les trains de 14 h. 22 et 16 h. 07 le samedi après midi, et de 7 h. 34 le dimanche matin. Un billet spécial Martigny-Salvan et retour en train, plus la montée en car à Van, sera délivré à la gare de Martigny au prix de Fr. 5.-.

Dimanche 23 avril

## XI<sup>e</sup> Derby de Salanfe

(voir communiqué)

SPORTIFS « Le Rhône » est votre journal !

### Le IV<sup>e</sup> Derby du Salentin

Cette intéressante compétition organisée par le S. C. Evionnaz s'est courue dimanche dernier. La qualité des coureurs a fait de cette journée une réussite. En voici les résultats :

Juniors : 1. Trombert Jean-Mee, Illiez, 3' 30" ; 2. Jordan Gilbert, Daviaz, 4' 06" 2 ; 3. Giroud Ami, Champex, 4' 22" 2 ; 4. Gay Pierre, Salvan, 5' 04" 4 ; 5. Ecuver Louis, Moreles, 5' 09" 4 ; 6. Véty Olivier, Evionnaz, 5' 15" 4, etc.

Seniors I : 1. Jordan Raymond, Daviaz, 3' 49" ; 2. Jordan Fernand, Daviaz, 3' 59" 3 ; 3. Tornay Alphonse, Champex, 4' 31" 2 ; 4. Barman Clovis, Daviaz, 4' 36" 2 ; 5. Roth Michel, Saxon, 4' 53" 3 ; 6. Dubois Alphonse, Vérossaz, 4' 54" , etc.

Vétérans : 1. Bovay Marius, Illiez, 5' 00" 3 ; 2. Gilbert Arthur, Illiez, 5' 56" 3 ; 3. Gonsar Arnold, Vevey (senior 3), 6' 00" ; 4. Ecuver Jules, Moreles (senior 4), 10' 26" .

Classement par équipes : 1. Daviaz, 11,55 ; 2. Illiez I, 13,51 ; 3. Champex, 14,07 ; 4. Vérossaz ; 5. Evionnaz ; 6. Moreles ; 7. Illiez II ; 8. Evionnaz II.

## TIR

### Les tireurs valaisans et le championnat de groupes de la S. S. C.

Ainsi que le prévoit le règlement, notre canton aura droit à 7 équipes pour les tours principaux - qui en engloberont 240 - du 1er championnat de groupes mis sur pied par la Société suisse des carabiniers. On le sait, ce championnat se déroulera par élimination, selon le système en vigueur pour la Coupe suisse de football.

Comme 52 groupes du Valais ont fait parvenir leur inscription, il sera donc nécessaire de procéder à des éliminatoires, et c'est la raison pour laquelle on a réparti nos équipes en trois « circonscriptions » régionales, à savoir le Haut (de Brigue à Sierre), le Centre (de Sierre à Martigny) et le Bas (de Martigny au lac), groupant respectivement 20, 17 et 15 groupes.

La première journée éliminatoire aura lieu le dimanche 30 avril et se fera de la façon suivante :

HAUT : à Rarogne (groupes de Agarn, Ausserberg, Lalden, Rarogne, Staldenried, Steg et Zermatt), à Loèche-ville (groupes de Gampel, Hohnten, Loèche-ville, Leukergrund, Tourtemagne et Visperterminen), et à Glis (groupes de Brigue, Ernen, Glis, Ried-Brig, Stalden, Termen et Viège).

CENTRE : à Sierre (groupes de Ayer, Chippis, Montana-Armes Réunies, Montan-Tir militaire, Sierre I et Sierre II), à St-Léonard (groupes de Haute-Nendaz, Iogne, Lens, St-Léonard, Uvrier, Sion I et Sion II), et à Fully (groupes de Chamoson, Fully, Leytron et Saxon).

MARTIGNY - Stade Municipal Dimanche 23 avril, dès 13 heures

## Fête de printemps de Lutte suisse

Participation des meilleurs lutteurs valaisans (voir communiqué)

## Les matches

du dimanche 23 avril

### VILLENEUVE Parc des Sports

15 h. Villeneuve I - Martigny I

### MONTHEY Parc des Sports

13 h. Monthey II - Muraz I  
14 h. 45 Monthey I - Chalais I  
16 h. 20 Monthey jun. I - Muraz jun. I (amical)

### SIERRE Stade des Condémines

12 h. 45 Sierre jun. I - Sierre jun. II  
14 h. 30 Sierre III - Rhône II  
16 h. 15 Sierre II - Sion I

## Chronique internationale

### UN NOUVEAU PROCES A PRAGUE.

Un nouveau procès en espionnage s'est ouvert mercredi devant le tribunal d'Etat de Prague. Six personnes, dont une femme âgée de 25 ans, sont accusées de trahison et d'espionnage en faveur de l'ambassade américaine. L'acte d'accusation cite les noms de quatre membres de l'ambassade qui auraient été en rapport avec les accusés. Un certain nombre d'armes à feu et d'appareils de radio sont présentés à la Cour comme pièces à conviction. D'ailleurs, le principal accusé s'est reconnu coupable sur tous les points et a fait des révélations totales. Quoi, le coup classique des aveux suivant méthodes éprouvées...

### M. ADENAUER VISITE BERLIN ET Y PROVOQUE UN INCIDENT.

Une manifestation organisée au Titania-Palace de Berlin à l'occasion de la première visite officielle de la ville par le chancelier Adenauer, a pris fin sur un incident regrettable. Après son discours, au cours duquel il avait déclaré, entre autres, que la solution du problème européen dépendait de celle du problème allemand et que la constitution allemande était « l'une des plus avancées du monde », le chancelier invita les 2000 personnes présentes à chanter l'hymne « Deutschland über alles ». Cela surprit grandement l'assistance.

Les trois commandants des secteurs ouest, le major-général G. K. Bourne (Grande-Bretagne), général Maxwell Taylor (Etats-Unis) et général Jean Ganeval (France), accompagnés des membres de leur état-major, restèrent assis, pendant que le président du parti démocratique de la ville quittait la salle avec des membres éminents.

Si l'on se rappelle que cet hymne national, déjà chanté sous le règne de Guillaume II, exalte l'hégémonie allemande et la politique de puissance qui a abouti à l'effondrement du III<sup>e</sup> Reich, cette manifestation révèle un état d'esprit inquiétant pour les voisins de l'Allemagne. C'est regrettable, au moment où l'on cherche un rapprochement franco allemand. Il est cependant bon d'ajouter que le 3<sup>e</sup> couplet qui fut chanté au « Titania » n'avait rien de bien incriminable. Le voici :

« Unité, droit et liberté pour la patrie allemande. Efforçons-nous tous de l'obtenir fraternellement en unissant nos cœurs et nos forces. Unité, droit et liberté sont le gage du bonheur. Prospère dans l'éclat de ce bonheur... soit florissante, ô patrie allemande. »

### L'AMERIQUE ACCUSE L'EUROPE D'ARMER LA RUSSIE.

Le sénateur James Kem (républicain) a accusé, mercredi, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France et le Luxembourg d'envoyer du matériel de guerre en URSS pour le programme d'armements. Il a affirmé que des bateaux chargés de matériel de guerre étaient partis de ces pays pour l'URSS et ses satellites. Le matériel et les produits qui ont été expédiés figurent parmi ceux dont l'exportation à destination des pays situés derrière le rideau de fer est interdite aux Etats-Unis.

James Kem a précisé que la Grande-Bretagne avait l'honneur douteux d'être le pays exportateur le plus important dans les pays derrière le rideau de fer. Il a soumis une liste prouvant qu'en 1949, elle avait envoyé en URSS des avions, des bateaux, des locomotives, des machines-outils, etc., pour une valeur de 35 millions de livres sterling.

### Staline et Franco

Le « Monde » publie une intéressante enquête sur l'Espagne et ses rapports avec les autres pays.

Voici ce que l'auteur de ce reportage écrit en ce qui concerne le commerce de l'Espagne avec l'U.R.S.S. et ses satellites :

« L'empire stalinien lui-même aide l'Espagne à vivre. Nous pouvons avancer - sans crainte aucun démenti - que Tchèques, Polonais, Hongrois achètent à l'Espagne des pyrites et du liège, et Moscou des tissus de coton, des lainages, du mercure et du plomb. Staline n'est pas seulement acheteur, il vend à l'Espagne fasciste » les matières premières de l'U.R.S.S. « démocratique » : son charbon, son coton et son essence. Avec les satellites, Madrid traite directement. »

Sans commentaires ! Mais cela remet en mémoire certains accords commerciaux de l'U.R.S.S. avec Mussolini d'abord, avec Hitler ensuite.

### Au Zoo de Bâle.

Le Jardin zoologique de Bâle a reçu de nombreux dons en espèces et en animaux l'an dernier. Les tourniquets ont enregistré un nouveau record avec 434.690 visiteurs. Le jardin compte 2544 sujets de 494 espèces différentes.

Apportez assez tôt vos annonces

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur douloureuse épreuve, la famille de Mme veuve Micheline ULIVI remercie toutes les personnes qui y ont pris part, de près ou de loin, soit par leurs envois de fleurs et leurs messages, en particulier Mlle Rouiller et ses élèves, le Chœur de Dames et la Classe 1913.

## SUISSE

### TOURISME ET HOTELLERIE

#### Montreux, rendez-vous d'autocars internationaux

L'extension croissante du tourisme par autocars a amené les dirigeants de cette industrie de transports à créer des lignes régulières à longue distance dont le succès va croissant depuis la fin de la guerre. C'est ainsi qu'une compagnie suédoise et une entreprise française viennent d'inaugurer un service hebdomadaire régulier comportant une ligne Paris-Montreux et une autre Helsingborg-Montreux-Rome. Sur les bords de la Riviera suisse s'effectue chaque semaine ce « rendez-vous des poids lourds » venus de l'Ouest et du Nord. Ajoutons que le trajet Suède-Italie se fait en six jours et celui Paris-Montreux en deux.

Le succès rencontré par cette initiative est concluant et il semble probable que ce service régulier subsistera non seulement pendant la belle saison, mais peut-être même pendant l'hiver.

#### Les îles de Brissago.

On sait que les trois communes riveraines de Brissago, Ronco et Ascona ont acquis, avec l'appui financier du canton du Tessin et des deux associations suisses qui veillent sur notre patrimoine national, les deux îles de Brissago, que l'on ne pouvait jusqu'ici admirer que de loin. Des servitudes ont été inscrites au Registre foncier pour éviter que la tranquillité et la paix de ces asiles de verdure ne soient troublées par des installations à but commercial telles que bars, dancings, « plage » moderne et autres attractions. Un débarcadère et un petit restaurant suffiront tout à fait aux besoins des visiteurs. Pour le moment, seule la plus grande des deux îles est accessible au public depuis le dimanche des Rameaux. La plus petite, qui est encore très sauvage, ne sera pas accessible aux visiteurs.

On se propose de faire, de la plus grande des deux îles, un jardin botanique ; le climat exceptionnellement doux de cette région permettra d'y faire figurer une très grande variété d'arbres et de plantes, et il est probable que ce jardin prendra une très grande importance. Rappelons que le parc actuel n'est nullement un présent de la nature. L'île de Brissago n'était autrefois qu'un simple récif ; ce sont les propriétaires successifs des îles qui y ont fait apporter des masses imposantes de terre pour tirer du néant des jardins magnifiques.

#### Gros incendie près de Nyon

Dans l'après-midi de mercredi, un violent incendie a complètement détruit une ferme située entre Founex et Commugny. L'eau faisant défaut, on dut se borner à sauver le bétail et le mobilier. Les dégâts atteignent près de 150.000 francs. L'incendie aurait été causé par un jeune fils du fermier qui aurait mis le feu à un tas de foin.

#### Et en Suisse ?

Aux Etats-Unis, un habitant sur 25 est fonctionnaire de l'Etat. En effet, le gouvernement fédéral de Washington et les gouvernements des divers Etats de l'Union occupent au total 6.200.000 personnes, soit plus d'un dixième de la population en âge de travailler.

BAS : à St-Maurice (groupes de Martigny, Monthey, St-Maurice, Bagnes, Collombey, Tireurs de la Garde, Vernayaz et Salvan), à Bouvet (groupes de Bouvet, St-Gingolph, Vionnaz et Vouvy), et à Champéry (groupes de Champéry, Troistorrens et Val d'Iliez).

Le classement de cette première journée se fera par région et le tiers des groupes sera éliminé, de sorte que 13 équipes du Haut, 11 du Centre et 10 du Bas resteront encore qualifiées.

Ces 34 rescapés se retrouveront alors le dimanche 14 mai, sur les places de tir de Brigue (Haut), Sion (Centre) et St-Maurice (Bas). Là encore, le classement se fera par région, mais au total des résultats des deux premières journées. Le 50 % des groupes sera éliminé au terme de cette deuxième éliminatoire, ce qui fait que seront toujours « dans le coup », 6 équipes du Haut, 5 du Centre et 5 du Bas.

Enfin, le dimanche 28 mai, ces 16 nouveaux rescapés se donneront rendez-vous à Sierre. Là, le classement se fera à l'addition de la moyenne des deux premières journées et du résultat de la troisième, à l'issue de quoi les 7 heureux pourront être désignés.

Comme on le voit, « l'affaire » a été fort bien organisée et la compétition promet d'être palpitante. Nous aurons du reste l'occasion d'en reparler.

Rappelons encore que le programme commun de tous ces tirs est de 2 uniques coups d'essai et de 10 coups sur cible décimale, chaque groupe n'étant formé que de 5 tireurs.

Bonne chance à tous !

J. Vd.

## LUTTE

### Grande fête de printemps à Martigny

C'est donc dimanche, dès 13 h., que se déroulera au Stade municipal de Martigny la grande fête de printemps des lutteurs valaisans, fête à laquelle participeront, comme il a été annoncé, les spécialistes de tout le canton. Rappelons quand même la présence des Brigger (St-Nicolas), Knöring et Métrailler (Bramois), Héritier (Savièse) - tous finalistes du dernier championnat suisse - et de forts contingents de Riddes, Saxon, Bovernier, Martigny et Illarsaz.

Les passes débiteront à 13 heures et promettent, par la qualité des acteurs, de captiver le nombreux public qui se rendra dimanche au Stade de Martigny. Cantine sur l'emplacement de fête. fd.

Madame Marie-Rosine FAVRE-GILLIOZ, à Isérables ; Monsieur et Madame Olivier FAVRE-CRETTENAND, leurs enfants, à Isérables ;

Monsieur et Madame Denis FAVRE-CRETTENAND, leurs enfants, à Isérables ;

Madame et Monsieur Lina FAVRE-FELLY, à Fregnoley, Bagnes ;

Monsieur Théodule FAVRE, à Isérables ;

Mademoiselle Anna FAVRE, à Isérables ;

Monsieur Luc FAVRE, à Isérables ;

Monsieur et Madame François FAVRE-DUC et leurs enfants, à Isérables et Riddes ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Casimir FAVRE

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, enlevé à leur tendre affection à l'hôpital de Martigny, après une courte maladie, à l'âge de 50 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Isérables le samedi 22 avril 1950, à 10 heures.

P. P. L.

Madame veuve Antoine PONT et ses enfants

Jeanne, Joseph et Simone, à Charrat ;

Madame et Monsieur Fernand DELALOYE-PONT et famille, à Charrat ;

Monsieur et Madame Félix AUBERT et famille, à Charrat ;

Monsieur et Madame Olivier AUBERT et leur fille Gabrielle, à Charrat ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

## Madame Nathalie PONT

née GAY

tertiaire de St-François

survenu le 19 avril, dans sa 87<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise, leur chère belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, le samedi 22 avril 1950, à 9 h. 30.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

P. P. E.



On peut s'abonner en tout temps au journal

Le Rhône

Dès ce jour au 31 décembre 1950 Fr. 5.50

# VALAIS

## Déviations de la route cantonale à Evionnaz

Les travaux de déviation de la route cantonale dans la région d'Evionnaz viennent d'être adjugés par le Conseil d'Etat. Ils s'effectueront d'entente avec le Département militaire fédéral que le nouveau tracé intéresse directement.

## Mort du chanoine Rey

Lundi est décédé à Sion, à l'Asile des vieillards où, malade, il s'était retiré, M. le chanoine Séraphin Rey, âgé de 66 ans. Le défunt fut successivement vicaire de Troistorrens, puis curé à Mase, Grimisuat, Champéry et Ardon. Pendant plusieurs années, il fut inspecteur scolaire du district de Monthey. De caractère social et très charitable, M. le chanoine Rey laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme affectueux et intègre.

## Avis aux apiculteurs

Les apiculteurs désirant estiver leurs ruches en montagne cette année (apiculture pastorale) sont priés de nous le faire savoir par écrit jusqu'au 30 avril 1950. Passé cette date, les demandes qui nous parviendront seront prises en considération, mais un supplément de Fr. 0.50 par ruche sera demandé.

Station cantonale d'Entomologie, Châteauneuf.

## Porcs de boucherie

Les propriétaires qui sont dans l'impossibilité de vendre leurs porcs à leurs acheteurs habituels, peuvent les consigner, par écrit, auprès de l'Office vétérinaire cantonal à Sion.

D'entente avec la C. B. V., des reprises seront organisées ces prochaines semaines en vue d'écouler ces excédents. Le prix indicatif est de Fr. 2.80 par kilo, poids vif, sur la base de 78 % de rendement et pour des sujets bien en viande de 100 à 120 kilos.

Nous recommandons d'inscrire les animaux en temps utile, avant qu'ils soient trop lourds ou trop gras.

Office vétérinaire cantonal.

## Salvan

Liste des numéros gagnants de la société de chant « La Mauritia » : 1. 2260, 2. 2102, 3. 2240, 4. 2326, 5. 2039, 6. 2086, 7. 2793, 8. 2142, 9. 2429.

Les lots sont à retirer chez M. Gérald Délez, à Salvan.

## Fully

(Corr.) — Un attelage appartenant à M. Robert Roudit prit peur du train au moment de son arrivée au passage sur voie de Charrat, se mit à reculer et dévala au bas du talus. Char et bête firent trois tours sur eux-mêmes. Alors que le char et le harnais étaient à moitié démolis, le conducteur et le cheval s'en tirèrent indemnes.

— On vient d'ensevelir la fillette de M. Pierre Gay, décédée à l'âge de 2 ans. Notre sympathie aux parents éplorés.

— La société de chant « Cæcilia » que dirige M. Ch. Martin, donnera sa soirée annuelle dimanche 23 crt, à la salle paroissiale. Le concert sera agrémenté par les productions de Mlle Colette Vauthey, violoncelliste, de Radio Suisse romande, accompagnée au piano par Mme Martin-Croptier, et du groupe théâtral « La Voix des Champs, de Charrat.

## Semaine des Samaritains 1950

« Les samaritains vous secourent, soutenez-les ! »

Voilà la devise sous laquelle l'Alliance suisse des samaritains organise du 2 au 12 mai 1950 une « Semaine des Samaritains ». Il s'agit d'une campagne de propagande qui doit en même temps nous procurer les ressources nécessaires au développement du secourisme dans notre pays.

Lors d'accidents de la vie quotidienne plus ou moins graves, les samaritains donnent spontanément et gratuitement les premiers soins qui sont souvent d'une très grande importance en attendant un médecin. Celui-ci est parfois difficile à atteindre, de sorte que chacun peut une fois ou l'autre être dans l'obligation de prêter son concours. Mais la bonne volonté seule ne suffit pas, il faut savoir comment aider efficacement, sans nuire.

Les adultes peuvent acquérir les connaissances indispensables aux premiers secours dans des cours spéciaux pour soins aux blessés, organisés chaque année par les sections de samaritains. Mais ces secouristes volontaires ont besoin de matériel sanitaire dont l'achat occasionne des frais considérables.

Pour procurer les fonds nécessaires aux 1120 sections avec leurs 36,000 membres actifs et à l'Alliance suisse des samaritains, qui groupe toutes ces sociétés en un faisceau solide, il sera vendu dans toute la Suisse de petites enveloppes contenant deux pansements rapides (pansements adhésifs) et munies d'un insigne représentant un « S » en métal.

Chez nous, le public est habitué à payer un franc pour n'importe quel insigne offert ; il le porte un jour quasi comme quittance pour l'obole payée. Pour ce même prix, le samaritain vous offre en plus ces deux pansements rapides qui seront utilisés pour soigner de petites blessures. Les acheteurs obtiendront donc une sorte de contre-valeur pratique.

Nous souhaitons vivement que nos vendeuses et vendeurs trouvent partout, dans les villes comme dans les campagnes, de bienveillants et nombreux acheteurs ! D'avance, nous leur en exprimons notre très sincère gratitude !

La vente des enveloppes-insignes aura lieu du 24 au 30 avril pour les villages du Centre.

## 58<sup>e</sup> Festival des Fanfares du Centre

La Fête des musiques radicales du Centre, organisée par la « Liberté » de Salins, aura lieu dimanche au Parc des Sports, à Sion.

Le discours de réception sera prononcé à 8 h. 30, sur la place du Midi. Le défilé des sociétés se déroulera, par groupe, dès 9 h. 30. Grand concert à 11 h. 30.

## Foire de Sierre

Nous informons les intéressés que la foire de Sierre du 24 avril 1950 est supprimée.

## Bétail de boucherie pour la troupe

Nous informons les propriétaires et les marchands que nous organisons à Martigny, mardi 9 mai 1950, à 9 h. 30, une reprise de bétail de boucherie pour la troupe.

Ne seront acceptées que les vaches appartenant à la catégorie IIC et âgées de 8-ans au maximum. Les prix payés varient entre Fr. 4.10 et 3.75 le kg. poids mort. Les inscriptions doivent parvenir à l'Office vétérinaire cantonal à Sion jusqu'au 2 mai 1950.

Office vétérinaire cantonal.

## Assemblée générale de la section F. O. M. H. de Chippis

On nous écrit :

Comme chaque année, la section F. O. M. H. des métallurgistes de Chippis avait convoqué ses membres de langue française à son assemblée générale, pour dimanche après midi, à l'Hôtel du Midi à Sion. Plus de 200 membres y prirent part venant d'environ 20 villages et hameaux. Après un exposé du collègue Graedel, secrétaire central, sur la situation économique actuelle ainsi que sur la nouvelle loi sur le chômage et après une discussion nourrie sur les derniers faits concernant la section, l'assemblée unanime vota les trois résolutions qui suivent :

**CHOMAGE.** L'assemblée générale des ouvriers syndiqués à la F. O. M. H., section de Chippis, après avoir entendu un rapport sur l'état des travaux de la commission d'experts chargés d'établir un projet de révision de la loi d'assurance-chômage, constate que le texte amélioré ne pourra guère entrer en vigueur avant 1952 ; que l'extension du chômage place de nombreuses familles ouvrières dans une situation de gêne par suite de l'insuffisance des indemnités et de la durée des secours, ainsi que du système inéquitable de calcul des secours en cas de chômage partiel ;

que le canton du Valais n'a pas ouvert de chantiers pour occuper les chômeurs et que le plan de création d'occasions de travail établi par la Confédération n'est pas encore mis en exécution ;

approuve les démarches entreprises auprès des autorités fédérales par l'U. S. S. et les représentants du comité central au Parlement en vue de réviser immédiatement les normes de secours de la loi d'assurance-chômage en attendant l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi.

Elle invite son comité à poursuivre ses démarches auprès des autorités cantonales pour la création d'occasions de travail sur le terrain cantonal.

**IMPOT CANTONAL OUVRIER.** L'assemblée générale des ouvriers métallurgistes de la section F. O. M. H. de Chippis proteste avec la dernière énergie contre la mesure prise par le Conseil d'Etat augmentant l'impôt ouvrier dès 1950, mesure ratifiée par la majorité du Grand Conseil. Elle constate que cette augmentation s'avère d'autant plus antisociale qu'elle est introduite dans une période où le chômage saisonnier s'étend, diminuant ainsi fortement les gains familiaux.

**USINES DE CHIPPIIS.** L'assemblée des ouvriers de la section F. O. M. H. de Chippis a pris connaissance avec indignation du procédé appliqué au personnel ouvrier lors d'un contrôle au cours duquel les ouvriers furent fouillés en présence de la police et de la direction de l'entreprise.

Tout en condamnant les petits larcins commis par trois ouvriers, l'assemblée considère que le traitement infligé au personnel constitue une atteinte insupportable à la dignité ouvrière. Elle porte la suspicion sur des centaines d'ouvriers honnêtes qui ont loyalement servi l'entreprise depuis de longues années.

L'assemblée proteste énergiquement contre de telles méthodes indignes d'une démocratie progressiste. Elle charge son comité d'entreprendre toutes les mesures utiles pour empêcher le renouvellement d'incidents semblables.

Secrétariat F. O. M. H., Sierre.

## Nominations

M. Aurèle Vuardoux est nommé substitut de l'officier d'état civil pour l'arrondissement de Grimentz.

M. Cyrille Vaudan (Bagnes) est nommé en remplacement de M. Aristide Fellay, démissionnaire, inspecteur des concours de bétail pour la race d'Hérens.

## Les décès dans le canton

A Bagnes : Mme Marie Bruchez, 68 ans, ensevel. le 22 ; à Riddes : M. Baptiste Delaloye, 75 ans, ensevel. le 23 avril ; à St-Maurice : M. Henri Dirac, 86 ans ; à Genève : M. Rémy Bussien, 84 ans, du Bouveret.

## Petites nouvelles de chez nous

**ILLIEZ.** — La police de sûreté a arrêté dans cette localité un certain E. G.-C., prévenu de faux pour une somme de 2000 francs.

**SALINS.** — La Jeunesse conservatrice inaugurera un nouveau drapeau dimanche. On entendra à cette occasion des allocutions de M. Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat, et Antoine Favre, conseiller national.

**ST-MARTIN.** — La Caisse de crédit mutuel de ce village a tenu son assemblée annuelle dimanche dernier et a fêté en même temps le 25<sup>e</sup> anniversaire de son existence. De nombreux discours furent prononcés à cette occasion, notamment par M. Froideveaux, délégué de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel.

Deux membres, MM. Joseph Moix et Henri Mayor, regurent, des membres, un magnifique souvenir en témoignage de reconnaissance pour leurs 25 ans d'activité au sein de la société.

**LENS.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Gustave Emery, fils d'Henri, à Lens, vient de passer avec succès ses examens pour l'obtention de la licence en sciences économiques, à l'Université de Fribourg.

Compliments à notre ami Gusti.

**CHARRAT.** — Mercredi est décédée dans sa 87<sup>e</sup> année Mme Nathalie Pont, née Gay. L'ensevelissement aura lieu demain samedi, à 9 h. 30, à Martigny.

## A travers la Suisse

Il voulait écouler 10,000 faux dollars

Les agents de la sûreté de Genève ont arrêté un aventurier international, Blumenkopf, Palestinien, âgé de 39 ans, qui était venu dans cette ville afin d'y écouler une quantité de faux dollars. Au moment de son arrestation, il était porteur de 6500 dollars dissimulés dans ses chaussettes, la différence ayant été laissée en dépôt dans des magasins d'horlogerie où il se proposait d'acheter des montres en or. Un commerçant douta de la valeur des coupures et avisa la police.

345,000 fr. d'escroquerie

Une correspondante, travaillant selon les méthodes du fameux escroc Enzo Kaufmann, récemment condamné par la cour d'assises de Winterthur, a comparu devant le tribunal de Zurich qui l'a condamnée à 2 ans de prison. En l'espace d'une année, elle a fait vingt victimes pour une somme de 345,000 fr. Elle faisait croire à ses « clients » qu'un fournisseur de la fabrique de cigarettes où elle était employée lui garantissait d'importants bénéfices s'il pouvait payer rapidement ses propres fournisseurs.

Pauvre gosse !

Le petit Gilbert Epard, 21 mois, fils d'un municipal, à Gollion (Vaud), s'est noyé dans la fosse profonde de 70 cm. recevant les eaux de l'évier. Le pauvre enfant ne fut découvert que quelques minutes après sa chute et grâce à un soulier que le père vit flotter sur l'eau.

## S'unir pour mieux réussir

Souvent un effort fait en commun est plus efficace que celui d'un homme isolé. Essayez de tirer sans aide une lourde charrette à la montée et vous nous en direz des nouvelles ; mais, à plusieurs, cela devient un jeu d'enfant. Les amateurs de « cagnottes » le savent bien, qui tentent ensemble leur chance, au lieu de courir séparément chacun la sienne. Pour avoir observé ce principe, des cousinettes genevoises ont enlevé un des tout gros lots de la Loterie romande.

Pourquoi n'imiteriez-vous pas leur exemple ? Sur deux mains, bien sûr qu'il peut y en avoir une d'heureuse, mais sur quatre, six, huit ou dix, cela devient moins problématique. Un essai vous coûtera tout juste quelques billets.

**pour vous !**

qui cherchez le mobilier exempt de série et de banalité, sachez que vous pouvez obtenir, pour le même prix, des créations artistiques et personnelles qui classeront votre intérieur.

Visitez d'abord nos 3 étages et 700 mètres carrés d'exposition.

**MOBILIER DE BOURG REBMANN**  
LAUSANNE RUE DE BOURG 15. FRÈRES

On prendrait bonnes

**VACHES**  
au lait. A la même adresse on vendrait environ 1000 kilos de bon

**FOIN**  
S'adresser à M. B., poste restante, Bovernier.

**Gratis**  
und diskret senden wir Ihnen unseren neuen Sanitätskatalog über sämtliche hygienische Bedarfsartikel. Drogerie zum Hirschenplatz, Zürich 1, Abt. A.

A VENDRE A RAVOIRE

**part de chalet**  
en pierre, 3 pièces, cuisine, électricité. Situation magnifique et imprenable. Demander sous chiffre R 1055 au bureau du journal.

**ICI**  
Service technique diplômé renforcé pour réparations promptes et soignées, à prix modérés, de **RADIOS, PICK-UP.** Ventes, échanges, locations, facilités.  
M. FESSLER, musique Martigny-Ville

Occasions à l'état neuf !

**BAIGNOIRES**  
sur pieds et à murer  
Lavabos avec robinetterie. W. C. complets. - Eviers. Chaudières à lessive, galv. avec chaudière neuf, 145 fr.  
**Comptoir Sanitaire**  
9, rue des Alpes, Genève, Tél. 2 25 43. (On expédie.)

**SOCIÉTÉ DES PRODUITS AZOTÉS - MARTIGNY**

**SOLUBLE MARTIGNY**

4 formules bien étudiées pour arbres fruitiers - vignes cultures maraichères

S'adresser à la **FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT** A SION OU A SES AGENTS LOCAUX

**propriété**  
à vendre à Monthey, maison de 2 appartements, 3 et 4 chambres, confort, 2 dépendances, jardin, verger (2850 m<sup>2</sup>), vue, tranquillité, téléphone. Rendement locatif Fr. 3,000, prix 65,000 fr. Facilité de paiement. — Ecrire au journal sous R 1051.

**Pour vos plantations de printemps**  
Plantons de tomates : Cloire du Rhin et Pays d'Alsace. Plantons de choux-fleurs : Roi des Géants et Saxa. Plantons de choux blancs d'été et d'automne. Plantons de salades, laitues, etc., ainsi que plants de fleurs, Pétunias et Reines-Marguerites.  
Passez vos commandes assez tôt. Toutes les cultures sont faites en terre stérilisée.  
GILBERT GIROUD, horticulteur, CHARRAT

**LE CHOU-FLEUR VATTER** ROI DES GÉANTS ORIGINE

**BLUMENKOHLE-VATTERS** RIESENKÖNIG ORIGINAL

Un client nous écrit :  
Envoyez par poste le plus vite possible... gr. de votre merveilleux chou-fleur Vatter Roi des Géants Origine. C'est le meilleur des choux-fleurs qu'il y ait aujourd'hui et sincères félicitations. Salutations distinguées.  
« R. M. fils », maraîcher, à C. N./tel.

Marque déposée. Toujours la même qual. assurée. Exigez-le soit en plantons, soit en graines d'origine (sachets plombés).

**RICHARD Vatter GENÈVE**  
TÉL. (022) 5 05 07 2. COURS DE RIVE

**Fiancés**

Pour votre **complet de noce** en confection ou confection mesure

Pour votre **toilette de mariée** tailleur ou robe

Pour votre **trousseau** voyez d'abord chez

**Ducrey frères** MARTIGNY

La maison valaisanne vous offrant le plus de choix

**Semenceaux de pommes de terre**  
Bintje, Böhms, Erdgold, Voran, Ackersegen  
ENGRAIS  
A. CLAIVAZ, MARTIGNY, téléphone 6 13 10

**Jeunes gens**  
de 22 à 35 ans, cherchent à entrer en relation avec jeunes filles, en vue de sorties, distractions, MARIAGES, etc.  
Photos désirées, discrétion d'honneur. Ecrire au « Rhône » sous R 1056.

**ITALIEN POUR PÉLERINAGE A ROME**  
dans des cours spéciaux de 3 semaines, av. 8 leçons par jour ou en 30 leçons PAR CORRESPONDANCE, vous apprendrez le nécessaire pour vous faire comprendre. Ecoles Tamé, Sion, Condémines, tél. 2 23 05, Fribourg, Neuchâtel et Lucerne.

# La lutte chimique contre les hannetons en Valais

(Action hanneton 1950)

## I. Généralités

Un précédent article tentait d'expliquer pourquoi l'action envisagée dans le courant de ce printemps ne pouvait s'étendre à tout le territoire cantonal malgré la bonne volonté de certaines communes et en particulier de celles sises entre St-Maurice et le lac Léman. Il fut donc décidé, d'un commun accord avec les fabricants d'insecticides Geigy et Maag, de choisir une vaste zone à cultures intensives (fruits divers, fraises, asperges, etc.) spécialement aimées par le ver blanc. Tout naturellement la partie de la plaine comprise entre St-Maurice et Salquenen devait retenir notre attention. Le Haut-Valais n'étant que très peu visité par l'insecte ravageur, il n'était pas indiqué pour lui de participer à cette lutte.

Dans le courant du mois de janvier 1950, deux grandes assemblées des présidents de communes se tenaient à Martigny et à Sion. En effet, deux groupes avaient été formés :

1. le groupe MAAG comprenant les communes de : Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Combe, La Bâtiat, Charrat, Saxon, Riddes, Saillon, Fully, Bovernier, Vernayaz, Dorénaz, Collonges, Evionnaz.

2. Le groupe GEIGY comprenant :

Leytron, Chamossion, Ardon, Vétroz, Conthey, Nendaz, Salins, Vex, Sion, Savièse, Grimisuat, Arbaz, Ayent, Bramois, St-Léonard, Granges, Lens, Chermignon, Icoque, Grône, Chalais, Chippis, Sierre, Veyras, Venthône, Mollens, Randogne, Montana, Miège et Salquenen.

Lors de ces deux séances dirigées de belle manière à Martigny par M. le préfet Rodolphe Tissières, que nous devons remercier pour tout l'immense et actif intérêt qu'il porte à la question, et à Sion par M. l'ingénieur Cyprien Michélet dont l'aide nous est toujours infiniment précieuse, il fut exposé clairement aux assistants toutes les données du problème tant d'ordre biologique que technique. Après la discussion, les présidents ou représentants des communes donnèrent tous leur accord de principe. Ce geste impulsif et vrai nous laissait entrevoir d'une façon bien probante la nature des relations qui lient nos populations paysannes au hanneton ou à sa progéniture. Ce fut une belle journée qui devait nous donner entière confiance pour l'avenir de l'action 1950.

Une seule et grande région sans déchirure allant d'Evionnaz à Salquenen, voilà qui renforçait les chances de succès et laissait présager une lutte sans merci. Malheureusement de l'accord de principe à la signature d'un contrat ferme, il y a un grand pas que beaucoup de communes, pour différentes raisons que nous n'analyserons point, préfèrent ne pas franchir. Il était pourtant clair que ces divers refus de participation créaient des difficultés techniques considérables. Tout d'abord le grand bloc « Action » se voyait partager en trois zones :

1. La zone Martigny (Maag) avec Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Combe, La Bâtiat, Bovernier, Charrat, Vernayaz et Dorénaz.
2. La zone centrale (Geigy I) avec Leytron, Chamossion, Ardon, Vétroz, Conthey, Nendaz, Salins, Sion, Grimisuat, Ayent, Savièse, St-Léonard et Bramois.
3. La zone de Sierre (Geigy II) avec Sierre, Chippis, Veyras, Randogne, Venthône, Miège et Salquenen.

Ce morcellement rendait l'action presque irréalisable pour la bonne raison que les hannetons possèdent de puissants moyens de locomotion leur permettant un déplacement rapide d'une région non traitée vers une région qui l'est. S'il s'agit de femelles non encore mûres cela est de moindre importance, car elles périront en entrant en contact avec les plantes traitées. Le cas n'est pas le même pour les femelles prêtes à la ponte, ne s'arrêtant plus en chemin et se dirigeant directement vers le sol. Ce grave inconvénient n'était pas fait pour faciliter la tâche, les communes acceptant devant pouvoir compter sur une efficacité maximum sans toujours se demander quel sera le stock de vers blancs exportés par les territoires voisins non-traités. Afin de parer à tout accident de ce genre, une large bande dite « de protection » de 300 m. environ sera prise chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

Si ce système joue pour la zone centrale et la zone de Sierre, il n'en est pas de même pour Martigny qui devait être traité par la Maison Maag. Protéger Charrat, Martigny-Ville, Vernayaz et Dorénaz coûte cher, si cher même qu'il fut décidé de ne rien entreprendre du tout. M. Anet, de la fabrique Maag, avait pris cette

affaire très à cœur ; il n'épargna ni son temps ni sa peine pour essayer de trouver diverses solutions fort mal interprétées d'ailleurs par beaucoup de monde. Il est de notre devoir de reconnaître son énorme travail et de l'en féliciter ; à l'impossible nul n'est tenu.

La zone Martigny étant laissée de côté, il reste actuellement les deux groupes du Centre et de Sierre traités par la Maison Geigy. Nous nous permettons de donner ici une idée toute générale sur l'organisation telle qu'elle est envisagée et mise au point.

## II. Organisation de l'action

Tout comme la Maison Maag, Geigy mit tout en œuvre afin d'assurer une remarquable efficacité. En collaboration avec M. H. Ranft, technicien de cette maison et organisateur de talent, les difficultés furent surmontées une à une ; il serait trop long d'en retracer ici toutes les péripéties.

### 1. Le matériel

Pour être sûre en résultats, la lutte doit être menée en l'espace de 6 à 8 jours dès l'apparition des premiers insectes. Or, dans les deux zones, le total des surfaces à traiter s'élève à 1500 hectares environ ; de plus, la particulière topographie de notre canton complique encore la situation ; certains coteaux couverts de chênes, par exemple, sont absolument inaccessibles aux machines ordinaires. En mettant en face d'un côté la rapidité du travail et de l'autre les difficultés inhérentes à la nature du terrain, il est clair que nos motopompes ne suffiraient jamais à la tâche ; il fallait donc rechercher d'autres moyens.

Après maintes réflexions, après avoir songé à l'avion pour qui le travail serait trop dangereux, on en vint à l'hélicoptère. Le genre de construction de cet appareil aérien lui permet de monter ou descendre en verticale et même de se tenir parfaitement tranquille, tel certains insectes butinant une fleur. Il peut ainsi approcher sans grands risques les végétaux à traiter, ce qui importe beaucoup. Il existe en Angleterre une maison spécialisée dans les traitements de vaste envergure ; il s'agit du Pest Control Ltd. de Londres. Cette organisation mettra à disposition de l'action un de ses hélicoptères accompagné de tout le personnel nécessaire qui se monte à 10 personnes et des camions destinés à transporter les bouillies insecticides.

Dans différentes communes, de petits terrains d'atterrissage seront aménagés, ce qui permettra de gagner un temps considérable.

Nous profitons de l'occasion pour prier tous ceux, et il seront nombreux, qui désirent voir l'hélicoptère à l'œuvre de ne pas approcher les terrains en question à moins de 100 m. et de suivre les instructions données par l'agent de police chargé de leur surveillance.

A part l'hélicoptère, un grand nombre de machines terrestres seront utilisées :

- a) dix atomiseurs : pulvérisateurs puissants et rapides dont un de 30 CV.
- b) 1 Borchers : appareil de fabrication allemande produisant un nuage insecticide très léger et s'insinuant partout.
- c) Dix motopompes ordinaires.
- d) De nombreuses pompes de faible puissance telles que boilles à dos.
- e) Cônes ou bombes fumigènes insecticides pour les endroits trop inaccessibles.

### 2. Organisation proprement dite

Comme la presse sera invitée à assister aux diverses phases de l'action, nous ne jugeons pas nécessaire de rentrer dans les détails de cette importante campagne.

Rappelons cependant que la grande partie du coteau ainsi que les lisières de forêts seront traitées par l'hélicoptère, le reste par atomiseurs ou motopompes. A cet effet il a été formé des groupes (groupes atomiseurs et groupes motopompes) de 3 personnes chacun avec un labeur bien déterminé. L'atomiseur de 30 CV et le Borchers resteront en action jour et nuit et seront spécialement destinés aux arbres de hautes futaies ainsi qu'aux buissons des bords du Rhône. Chaque groupe aura un chef responsable de la bienfaisance du travail ainsi que de l'entretien du matériel.

Un bureau central et permanent de coordination et de commandement s'ouvrira à Sion dès le début de la campagne.

### 3. L'opération hanneton et les abeilles

Cet épineux problème doit retenir notre attention. Il est en effet indispensable de prendre toutes mesures utiles en vue de protéger la gent apicole contre les

effets possibles des insecticides utilisés. Ceux-ci n'agissent qu'à la condition d'entrer directement en contact, lors du traitement, avec le petit insecte utile ; par contre, si l'abeille se pose sur un dépôt sec de produit, elle n'en subit pas, comme le hanneton, la néfaste influence.

Il faudra donc empêcher les butineuses de sortir pendant qu'hélicoptères et autres instruments travailleront dans les parages du rucher.

L'unique moyen est de fermer la ruche en laissant suffisamment d'air pénétrer dans la petite maisonnette. Les apiculteurs de telle ou telle région seront donc avertis un jour avant et pourront ainsi prendre toutes leurs dispositions. Notre tâche sera là encore facilitée par les hommes de confiance formés dans chaque section apicole ; nous comptons beaucoup sur eux.

Si, malgré tout, des accidents devaient malheureusement être enregistrés, ceux-ci seront couverts par une assurance risque que la maison Geigy a été priée de prendre à cet effet.

Avec l'aide de chaque agriculteur et la compréhension de tous, nous sommes certain d'arriver à un très beau résultat. On se souviendra que toute discussion ou demande d'explication aux divers groupes en plein travail les retardera ou pis diminuera les chances de réussite de l'action.

Station cantonale d'Entomologie, Château neuf.  
Michel LUISIER, ing. agr.

## A l'Union commerciale valaisanne

(Comm.) — Cette importante association, qui groupe 500 commerçants de notre canton, tiendra son assemblée annuelle le dimanche 23 avril au Casino de Saxon, à 9 h. 30. L'ordre du jour comprend :

1. Procès-verbal ;
2. Rapport sur l'exercice ;
3. Comptes et rapport des vérificateurs ;
4. Nominations statutaires ;
5. Divers.

A l'issue de la séance, un banquet est prévu à 12 h. 30 à l'Hôtel Suisse.

Au cours de l'assemblée, des questions de la plus haute importance pour le commerce de détail y seront discutées. C'est pourquoi il est indispensable que les commerçants y assistent nombreux.

C'est aussi une excellente occasion de prendre contact avec les collègues des différentes régions et d'échanger son point de vue.

Les commerçants ne faisant pas partie de l'association y sont également invités.

## La prochaine session du Grand Conseil

La session ordinaire du mois de mai du Grand Conseil a été fixée au 8 du mois. Il appartiendra aux députés d'élire un juge au Tribunal cantonal en remplacement de M. Albert Delaloye, décédé.



### Qualité!

Cette marque garantit la haute qualité qui a établi la réputation de la graisse et de l'huile comestibles ASTRA. Les raisons de la grande faveur d'ASTRA auprès des ménagères suisses? - La faculté de longue conservation, la consistance plutôt molle et toujours égale, l'économie à l'emploi et l'arôme délicieux qu'ASTRA donne à tous les aliments!

**ASTRA** qualité et confiance



**GRAISSE COMESTIBLE - HUILE D'ARACHIDES**

Feuilleton du Rhône du 21 avril 1950

41

## La fille

EMILE RICHEBOURG

maudite

— Blanche, Blanche, dit-il, tu m'as entendu prononcer ces mots : misérable ! infâme ! et tu as cru que je parlais du pauvre Jean Renaud ; ah ! ne le crois pas, ne le crois pas !... Je pensais à ce misérable hypocrite, haineux et méchant, qui, trompé dans son odieux calcul, a voulu se venger en s'attaquant lâchement à toi... Tu n'as pas besoin de me dire son nom, je le connais... Mais va, il sera fait promptement justice, le misérable ne souillera pas plus longtemps de sa présence l'air que tu respirez. Ah ! il y a longtemps, il y a longtemps que j'éprouvais pour toi l'horreur de ce contact impur.

Il se leva, une lueur sombre s'alluma dans ses yeux. Il marcha vers la porte. Blanche courut à lui. — J'ai encore quelque chose à te demander, dit-elle. — Je t'écoute. — Tu m'as dit que ma mère s'appelait Geneviève... — C'est la vérité. — Qu'elle était morte... — Oui, quelques heures après t'avoir mise au monde. — Demeurerait-elle loin d'ici ? — Non. Elle demeurerait à Civry. — Et c'est dans le cimetière de Civry que ma mère repose ? — Oui. — Merci, voilà ce que je désirais savoir. — Mais pourquoi ?... — Comment, tu ne comprends pas que je veux aller prier pour mon père sur la tombe de ma mère !

— Mon Dieu, pensait Rouvenat, si j'osais lui dire... Mais non, pas encore, plus tard, quand elle aura vingt ans, comme je l'ai promis.

Il sortit de la chambre, descendit rapidement l'escalier et se précipita dans la salle à manger, où le vieux fermier commençait à s'étonner de ne point le voir revenir avec Blanche. Il ne s'aperçut pas, d'abord, que Rouvenat était pâle et tremblait de tous ses membres.

— Eh bien, Blanche ne descend donc pas ? demanda-t-il ; est-ce qu'elle est malade ?

— Blanche pleure, Blanche est désolée, répondit le vieux serviteur d'une voix creuse.

— Que me dis-tu là ? s'écria Mellier effrayé.

— Tantôt, reprit Rouvenat, un misérable a profité de mon absence pour lui apprendre ce que nous lui avions caché avec tant de soin : que tu n'es pas son père, qu'elle est la fille de Jean Renaud !

Le vieux fermier redressa sa haute taille et de ces terribles éclairs d'autrefois sillonna son regard.

— Qui a fait cela ? demanda-t-il sourdement.

— Ton cousin, François Parisel.

— Ah ! faux et lâche comme son père ! murmura Mellier les dents serrées.

— J'attends que tu me dises ce qu'il faut faire.

— N'es-tu pas le maître ?

— François est ton parent... — Je ne le connais plus ; je n'ai plus de parents, je n'ai qu'un ami, toi, et il ne me reste qu'une fille, qui m'a consolé, que j'aime et à qui je veux rendre le bonheur que j'ai pris, comme un larron, à ceux qui lui ont donné la vie. François Parisel a touché au bonheur de notre enfant, c'est un misérable, un lâche !... Il ne doit pas rester ici une heure de plus. Chasse-le, Pierre.

Il sortit de la salle, et s'adressant à François qui achevait de souper :

— Rouvenat a à vous parler, lui dit-il d'un ton sévère, il vous attend.

Ensuite il monta au premier et entra dans la chambre de la jeune fille.

Blanche fit deux pas vers lui, puis elle s'arrêta,

n'osant avancer, et baissa tristement la tête.

— Blanche, mon enfant, dit le vieillard en lui tendant les bras, viens pleurer sur le cœur de Jacques Mellier, de ton père, tu entends, ma fille, de ton père !

Blanche se jeta dans ses bras, tout en larmes.

Au ton dont le fermier venait de lui parler, François Parisel comprit que la révélation faite à la jeune fille avait produit tout son effet. Loin d'éprouver un regret, son cœur haineux se réjouit. Ce que Rouvenat allait lui dire il le savait d'avance et il se prépara à faire bonne contenance.

Le front haut, l'œil hardi, l'attitude pleine de défi, il entra dans la salle à manger.

Rouvenat debout, les mains derrière le dos, avait l'air très calme.

— Il paraît que vous avez quelque chose à me dire ? interrogea le beau François d'un ton impertinent.

— Oui, monsieur Parisel, j'ai quelque chose à vous dire. Le mois dernier, vous avez reçu d'avance la moitié de vos gages de l'année ; on ne vous doit rien, au contraire.

— Je le sais ; où voulez-vous en venir ?

— A vous dire ceci, monsieur Parisel : je n'ai plus besoin de vos services ; à partir de ce moment vous n'êtes plus employé à la ferme ; montez donc dans votre chambre, prenez-y ce qui vous appartient et allez-vous-en.

— Ah ! ah ! vous me renvoyez ! fit-il avec un rire forcé.

— Je vous renvoie.

— J'ai le droit, il me semble, d'en demander la raison.

Rouvenat haussa les épaules.

— La raison est que je ne veux plus de vous au Seuilon, dit-il froidement.

— Et si je ne veux pas m'en aller, riposta-t-il effrontément.

Rouvenat fronça les sourcils.

— J'ai prévu ce cas, dit-il, et j'ai déjà pensé au moyen que j'emploierais pour vous forcer à déguerpir.

Le beau François eut un éclair de colère.

— C'est bien, fit-il sourdement, demain je verrai ce que j'aurai à faire.

— Ce n'est pas demain que vous partirez, c'est ce soir.

— Vous êtes expéditif, monsieur Rouvenat, répliqua-t-il d'un ton narquois ; habituellement, quand on renvoie quelqu'un, on lui donne ses huit jours.

— Ou on les lui paye. On est en avance avec vous de plus de deux mois, vous n'avez rien à réclamer.

Le beau François se mordit les lèvres avec rage.

— Après tout, reprit-il, ironiquement, je suis vraiment bon enfant de vous répondre et de discuter avec vous ; vous n'êtes ici qu'un domestique ; je n'admets pas que vous ayez des ordres à me donner et je ne vous reconnais pas le droit, que vous prenez, de parler et d'agir toujours au nom de Jacques Mellier, dont je suis le parent.

La porte s'était ouverte, le fermier venait d'entrer dans la salle.

Sa large main s'abattit sur l'épaule du beau François, qui pirouetta comme s'il eût été vissé sur un pivot.

Pour un instant, le vieillard était sorti de sa léthargie ; ses yeux étincelaient de colère, il se dressa en face du jeune paysan et lui dit d'une voix dure :

— Quand Jacques Mellier, dont vous êtes le parent, malheureusement, donne son amitié, sa confiance, son autorité entière à Pierre Rouvenat, il sait qu'il en est digne, et il lui donne cette confiance et cette autorité pour que toujours, quelles que soient les circonstances, il parle et agisse en son nom. Aujourd'hui, cependant, j'ai un reproche à adresser à Pierre Rouvenat : c'est de ne vous avoir pas déjà pris par les épaules pour vous jeter à la porte comme une bête malfaisante.

» Vous n'êtes pas seulement un mauvais parent, continua le vieillard en haussant la voix, vous êtes un misérable, un lâche ! Possesseur d'un secret, que votre père a dû vous révéler, vous vous êtes fait une joie de le jeter comme une insulte à la face d'une enfant, afin de satisfaire je ne sais quel besoin de basse vengeance.

# BANQUE CANTONALE DU VALAIS

(Extrait des résultats de l'exercice)

Le bilan au 31 décembre 1949 s'élève à Fr. 195 millions 977,227.36, en augmentation de Fr. 17,977,227.36. Dans ce montant est compris un dépôt provisoire de plus de 5 millions concernant l'augmentation du capital d'une société industrielle électrique de notre canton. Le bilan en a subi un accroissement exceptionnel et passager. Le mouvement normal a procuré, en réalité, une progression de 12 millions environ, ce qui nous paraît suffisant et satisfaisant dans les circonstances actuelles. Depuis la fin de la guerre, de 1945 à 1949, l'ascension du bilan aura été de Fr. 65,757,279.-.

Le mouvement simple a été de Fr. 1,252,346,157.51 en 1949. Ce chiffre est inférieur de 200 millions environ à ceux de 1948 et 1947 et rejoint celui de 1946. Cela s'explique par une brusque régression des investissements et des transactions qui a commencé en 1948 déjà et s'est accentuée depuis. Le phénomène est général, en Suisse, mais il est aggravé, dans le Valais central spécialement, par les conséquences de la crise viticole. La diminution des revenus a été sensible et a provoqué une gêne immédiate et une peur de l'avenir qui ont paralysé une grande partie de l'activité économique. Le commerce et l'artisanat en ont grandement pâti et le mouvement des affaires, en général, s'est affaibli. Pour lutter contre une crainte excessive provoquée par la psychose de crise, nous avons abandonné la réserve imposée l'année précédente dans le but de faciliter l'adaptation et nous avons accordé notre appui financier à toutes les entreprises et pour toutes les opérations dignes de confiance, en particulier pour le commerce de vin, pour des constructions et pour des travaux entrepris par les communes. Les consolidations de dettes ont été spécialement favorisées en vue de la réduction des charges d'intérêts.

Nous avons reçu, au total, 3858 demandes de prêts de tout genre pour un montant total de Fr. 33,288,000.- dont 3697 ont été acceptées pour Fr. 31,413,000.- et 161 n'ont pu être admises pour Fr. 1,875,000.-.

Il a été ouvert 858 comptes courants nouveaux pour un montant total de Fr. 9,936,000. Dans ce nombre figurent 52 crédits de construction pour Fr. 3,973,000.-. Les prêts hypothécaires accordés sont au nombre de 708 pour Fr. 11,147,000.-, parmi lesquels 79 conversions de crédits faisant Fr. 2,706,000.-.

L'augmentation nette des placements représente Fr. 9,501,654.38 (Fr. 14,705,212.21 en 1948) et se répartit comme suit :

Comptes courants débiteurs	Fr. 557,341.67
Corporations de droit public	> 2,845,659.56
Prêts hypothécaires	> 5,988,356.05
Titres	> 933,360.-

Les effets de change ont diminué de Fr. 535,803.-. Dans ce chapitre figurent les prêts sur billets à ordre dont le montant total est de Fr. 7,170,594.85, en augmentation de Fr. 433,938.70 pendant l'année. Il s'agit là des petits crédits sans frais que nous accordons aux débiteurs de condition modeste, agriculteurs, ouvriers et artisans, pour des opérations saisonnières et à des condi-

tions favorables (5 % net). La moyenne par prêt est de Fr. 872.65 pour 8217 débiteurs.

Les prêts hypothécaires conservent leur place importante dans les placements avec un accroissement à peu près constant depuis quatre ans. De nombreux prêts ont été accordés aux communes.

Les dépôts de la clientèle, malgré les circonstances économiques peu favorables à l'épargne, ont été de nouveau en progrès. Il y a augmentation dans tous les postes. Les capitaux disponibles ont été constamment suffisants et la liquidité dépasse les besoins normaux.

Les taux d'intérêts ont été influencés par la situation du marché. Déjà au cours de l'exercice il nous a été possible de réduire certains taux débiteurs pour les communes. Dès le 1er janvier 1950 un nouvel allègement a été consenti afin de faire bénéficier les nombreux débiteurs de notre établissement des conditions avantageuses du moment et de stimuler une reprise des affaires. Des réductions ont été consenties pour les crédits de l'Etat, des communes et consortages d'amélioration foncière, ainsi que pour les opérations d'escompte et certains crédits en compte courant. Pour la première fois nous avons adopté le taux de 3 1/2 % net pour les prêts hypothécaires nouveaux. Malgré cela, les taux servis à l'épargne ont été maintenus. Le sacrifice que nous avons ainsi consenti en faveur de l'épargne valaisanne est important. Nous osons espérer qu'il atteindra son but.

Il est naturel que le paiement des intérêts et des amortissements n'ait pas été aussi régulier que les années précédentes. Nous avons accordé les délais nécessaires. Les poursuites se sont, néanmoins, multipliées. Des réalisations forcées n'ont pu être évitées et le chapitre des « Immeubles à vendre » qui avait disparu de notre bilan a fait sa réapparition.

Le bénéfice net disponible, avec le report, est de Fr. 1,129,580.39. L'amélioration est de Fr. 206,353.94. C'est la première fois que nous pouvons atteindre le million : petit événement que nous marquons d'une pierre blanche. Cela nous permet d'attribuer à l'Etat du Valais Fr. 240,000.- de plus qu'en 1948. C'est aussi la première fois que nos versements ascendent au montant de Fr. 750,000.-. Depuis la fondation de la banque en 1917, sa contribution au budget de l'Etat se sera élevée au chiffre appréciable de Fr. 13,858,951.10. Notre espoir est de pouvoir continuer ainsi à collaborer à l'accomplissement des tâches de l'Etat.

## Ça nous vient de Paris...



De gauche à droite : Création Dessès : tailleur fantaisie en lainage fil à fil gris-bleu, longs revers, manches larges, jupe plate. Création Lanvin : costume printanier noir et jaune, jaquette forme très nouvelle, manches trois quarts et larges. Création Dessès : deux-pièces en ottoman de soie bleu marine, mouvement cornet et volant à la jaquette

### Le statut des vins

Au début de l'année, une commission d'experts a élaboré un avant-projet pour un statut des vins. Elle a estimé qu'on ne pouvait attendre la mise au point et l'adoption de la nouvelle législation fédérale, mais qu'il conviendrait de prendre, sous la forme d'un arrêté fédéral, des mesures fondées sur les nouveaux articles économiques.

Cet avant-projet a été soumis à toutes les organisations intéressées, afin qu'elles puissent en prendre connaissance et faire part de leurs observations et suggestions. Un délai expirant le 15 avril leur avait été imparti à ce sujet. Actuellement, toute cette documentation est étudiée et examinée par le Département fédéral de l'économie publique qui établira ensuite un projet. Celui-ci sera, à son tour, soumis à une conférence réunissant les représentants des organisations intéressées, conférence qui se réunira probablement en juin. Ce n'est qu'ensuite que le projet définitif sera élaboré à l'intention du Conseil fédéral et des Chambres.

### Couleurs et vernis

Pinceaux - Eponges - Huile de lin - Thérébentine

**R. Gualino et R. Poncioni**

Martigny-Ville, tél. 6 11 45

Une définition. Qu'est-ce que le crédit? Selon une définition humoriste, le crédit, c'est dépenser l'argent qu'on n'a pas pour acheter des choses dont on n'a pas besoin pour faire envie à des gens qu'on n'aime pas.

## MÉLI-MÉLO

Une usine d'assemblage de Ford à Alexandrie sera inaugurée au printemps prochain. Elle desservira le Moyen-Orient. L'usine sera climatisée, elle contiendra deux restaurants et... une mosquée.

La publicité collective aux U. S. A. en faveur du chapeau masculin a culminé par la « semaine du chapeau ». On considère que cette première année a donné d'excellents résultats. Dans les rues importantes, on a donné des « bons pour un chapeau » aux messieurs les mieux habillés. Espérons qu'ils ne travailleront pas du chapeau...

Du riz synthétique, à partir du froment, est fabriqué par une usine gouvernementale australienne de l'ouest.

### Mascara • Oasis

GRANDS VINS D'ALGERIE  
aux meilleures conditions

**CHARLES DARBELLAY & Cie, VINS**  
MARTIGNY-BOURG



ACTUELLEMENT ENCORE  
PRÉFÉRÉ  
À BIEN DES CAFÉS

## Voyages à ROME

Départs réguliers en autocar pullman de luxe. Arrangements forfaitaires. 6 jours, tout compris, dès 220 fr. Renseignements à

### Martigny-Excursions S. A.

Martigny, tél. (026) 6 10 71

(Agence EXTOUR pour le Bas-Valais)



Que se passe-t-il ?

Halle! Qu'y a-t-il? Quelle cohue!... Ciel, elles vont bloquer la rue!...

Il n'y a pas jusqu'aux pompiers Qui ne suivent cette envolée!...

Haut perchés, ils crient des ordres Pour éviter tant de désordre!

Mais en somme, que s'est-il passé?... «Un lot d'OMO est arrivé!»

Avec OMO trempé est à moitié lavé



Et pour cuire le linge: RADION

Frapper le cœur d'une femme, l'insulter dans son malheur, afin de jouir de sa douleur, de son désespoir, ah! c'est digne d'une âme comme la vôtre!... Et vous disiez l'aimer, menteur!... Votre cœur pétri de boue, ne sait pas ce que c'est qu'un noble sentiment; il ne contient que du fiel et les plus vils instincts...

» Vous ne méritez aucune pitié, ni même mon mépris. De la pitié! j'en ai manqué autrefois; mais si j'en ai aujourd'hui, elle n'est pas pour vous!

» Pierre Rouvenat vous a dit qu'il vous congédiait, vous lui avez répondu avec insolence qu'il n'avait pas d'ordre à vous donner: j'étais là, j'ai entendu... Eh bien, c'est moi, Jacques Mellier, le maître encore, puisqu'il le faut, qui vous chasse... Vous entendez, je vous chasse! Il faut que dans une heure vous ayez quitté la ferme.»

Et, lui montrant la porte d'un geste impérieux, il ajouta d'une voix éclatante :

— Allez-vous-en, allez-vous-en!

Le beau François se dirigea vers la porte, ne perdant rien de son audace de démon révolté.

Sur le seuil il se retourna et lança aux deux vieillards un regard plein de menace.

A neuf heures, le beau François s'éloignait du Seuilon ayant sur son dos un paquet de hardes.

Au bord de la rivière il rencontra son père, qui venait rôder aux alentours de la ferme. Il lui raconta son exploit de la journée, lequel avait eu pour conséquence son expulsion de la ferme.

Joseph Parisel ne chercha pas à dissimuler son mécontentement.

— Pourtant, fit-il, je t'avais recommandé de ne rien dire à Blanche.

— Ce qui est fait est fait, répliqua le fils d'une voix sombre.

— Oui, mais ta sottise de tantôt peut nous coûter cher.

— Tu n'as pas vu? dit-il à voix basse.

— Quoi?

— Une ombre glisser à travers les arbres.

— Je n'ai rien vu du tout; je ne crois pas aux fantômes.

— Je suis sûr de ne pas m'être trompé.

— Allons donc, tu n'as vu, comme je la vois en ce moment, l'ombre mouvante de ce peuplier dont le vent agite la cime.

### XII

#### Sur une tombe

Neuf heures sonnaient à l'horloge de la paroisse de Frémicourt, lorsque Mardoche arriva sur la petite place de l'église.

Edmond se détacha d'un arbre auquel il était adossé et s'avança vers lui.

Le vieillard lui prit la main.

— Est-ce qu'il y a longtemps que vous m'attendez? demanda-t-il.

— Non; mais j'ai hâte de savoir dans quel but vous m'avez donné ce rendez-vous.

— Mon jeune ami, répondit Mardoche en souriant, il faut savoir calmer votre impatience. N'est-ce pas déjà quelque chose de s'offrir une promenade par cette belle nuit? Les bonnes gens de Frémicourt sont en train de se mettre au lit; dans une demi-heure, ils dormiront tous comme des bienheureux; il n'y aura plus dans le village, debout et éveillé, que les chats qui courent et miaulent sur les toits. Voyez-vous, les habitants des campagnes se soucient peu de la fraîcheur et des parfums d'une nuit étoilée; ils aiment mieux voir le soleil, qui brûle les visages, mais qui chauffe la terre et fait mûrir les blés. Moi, je préfère la lune, sa clarté est discrète... Regardez comme elle est belle! Le soleil est trop brillant pour moi; la nuit je m'aperçois moins de ma misère, et s'il me prend des envies de pleurer, je pleure sans avoir peur qu'on ne me voie et qu'on ne m'entende.

» Jeune homme, reprit-il d'un ton plein de gravité, maintenant, pensez à votre mère et interrogez vos souvenirs.

» Supposez que nous sommes en décembre. Il fait froid, le ciel est couvert, sombre, c'est une affreuse nuit d'hiver. Votre mère sort de Saint-Irven, elle prend le chemin de Frémicourt, la bise siffle dans les arbres, la neige tombe... Elle arrive ici, sur cette place, devant l'église. Vous marchez à côté d'elle, la tenant par la main, ou elle vous porte dans ses bras... Où va-t-elle? Où allez-vous?...

» Venez, suivez-moi.»

Ils marchèrent pendant quelques minutes, gardant un profond silence.

Mardoche ouvrit une porte, ou plutôt une grille, et ils entrèrent dans un terrain entouré de murs.

Les rayons de la lune éclairaient des massifs sombres, et çà et là des pierres blanches debout, d'autres couchées.

Edmond tressaillait.

— Un cimetière! murmura-t-il.

Sa respiration devint difficile, mais, sans rien comprendre encore, il continua à suivre le vieux mendiant.

Enfin, celui-ci s'arrêta à l'endroit le plus sauvage et le plus désolé du champ des morts. Sur ce coin de terre la lune jetait toute sa clarté et frappait en plein une grosse pierre grise, dont une main inconnue avait écarté les hautes herbes, les ronces et les lierres rampants.

Mardoche toucha le bras du jeune homme.

— Vous voyez cette pierre? dit-il.

— Oui.

— Elle porte une inscription. Baissez-vous et lisez.

Le jeune homme obéit.

Il lut d'une voix tremblante :

MORT ASSASSINE

24 juin 1850

Edmond se redressa brusquement. Son regard effaré interrogea Mardoche.



## Martigny

† Bernard Cretton

D'Argentières, nous apprenons avec douleur la mort, à l'âge de 45 ans, de M. Bernard Cretton, fils d'Alexis. Enfant de Martigny, il quitta notre pays pour s'établir en Savoie. Vervent alpiniste et skieur, il avait gardé au sein de nos Ski-club et Club alpin d'innombrables amis.

Victime d'une chute d'un échafaudage, une embolie l'emporta, alors qu'il semblait se remettre petit à petit. A son épouse et à ses cinq enfants si douloureusement frappés, va notre vive sympathie.

### Un record

Le lundi 17 avril était convoquée à l'Hôtel de ville de Martigny l'assemblée primaire chargée de prendre connaissance des comptes communaux. C'est là un privilège que la démocratie laisse à des citoyens libres et conscients... Il y eut exactement 3 (trois !) pour constituer cette « Assemblée primaire ». C'est probablement un record pour une ville de 3300 habitants !

Peut-être le système du pilier public est-il quelque peu archaïque ? La municipalité pourrait-elle insérer des communiqués dans la presse ? Sans doute faudrait-il convoquer une assemblée pour trancher cette question. Mais si elle ne réunissait que deux citoyens, comment former une majorité ? X.

### Concert de l'Harmonie

Notre Harmonie municipale, qui a ouvert la saison de ses concerts de plein air à Pâques, se produira à nouveau ce soir sur le kiosque de la place Centrale. Voici la composition du programme de cette audition, qui débutera à 20 h. 30 :

1. TRIOMPHE, marche	F. Popy
2. LE DOMINO NOIR, ouverture	L. Auber
3. VERONIQUE, fantaisie	A. Messager
4. GARDE A VOUS ! marche	C. Teike
5. PEER GYNT (Danse d'Amtra)	E. Grieg
6. LES ROSES DU MIDI, valse	J. Strauss
7. ZURICH, marche	H. Heusser

### Un grand conférencier : le Rd Père Panici de N. D. de Paris

Le célèbre prédicateur de Notre-Dame de Paris donnera, en fin de semaine, deux uniques conférences en Suisse ; samedi il parlera au Théâtre de Lausanne sur « Gandhi » ; dimanche après-midi, il sera l'hôte du Casino Etoile et parlera sur « Thérèse Neumann », la stigmatisée aux larmes de sang.

En 1941, le cardinal Suhard lui demandait de prendre, en des temps particulièrement difficiles, la charge des conférences de Notre-Dame de Paris. Comme ses carèmes publiés en font foi, il organisa une véritable résistance spirituelle au moment où le nazisme écrasait la personnalité humaine.

Depuis qu'il a laissé la chaire de Notre-Dame à l'un de ses confrères et amis, Le R. P. Panici donne des conférences dans les grandes villes de France, en Afrique du Nord, en Egypte, en Terre Sainte.

C'est un de nos grands orateurs chrétiens. La location pour cette importante conférence est ouverte à la librairie Gaillard, tél. 6 11 59. Places à Fr. 2.-, 2.50 et 3.- (droits en sus).

La conférence aura lieu au Casino Etoile dimanche 23 avril, à 17 heures.

### Fabrique de biscuits « Stella », Martigny-Ville

Biscuits cassés à Fr. 3.- le kg.

### Aux « Georges » de Martigny et environs

Tous les « Georges » de Martigny et environs sont cordialement invités à l'apéro, le dimanche 23 avril, au Café du Lion d'Or. Rendez-vous à 11 h. 15.

### A propos de Thérèse Neumann

C'est après-demain, dimanche 23 avril, à 17 h., au Casino Etoile, qu'aura lieu, dans le cadre des galas d'orateurs chrétiens, la conférence du R. P. Panici, de Notre-Dame de Paris, qui entretiendra le public du sujet tant controversé : Thérèse Neumann, la stigmatisée aux larmes de sang.

Il est prudent de réserver ses places à l'avance à la librairie Gaillard.

Après le R. P. Sanson, le R. P. Riquet, le public de Martigny et environs aura le privilège d'entendre un des plus grands orateurs chrétiens actuels, le R. P. Panici.

### Club alpin

Course aux Vignettes. Départ du car samedi à 12 h. 30, place Centrale. Prix de la course : 10 fr.

Samedi 22 avril : EXCEPTIONNELLEMENT !!!  
Bouilli dès 2 fr. 25 la livre

Boucherie Mudry, Martigny



## Monthey

Nécrologie

Nous apprenons ce matin la mort de M. Pierre-Marie Boissard, décédé après une longue maladie, à l'âge de 65 ans. Le défunt était secrétaire municipal depuis de longues années. Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.

### La soirée de la « Gentiane »

Elle a remporté un éclatant succès. Aussi un nombreux public fit une belle ovation à ces dames qui s'étaient dévouées et dont le travail sur scène fut parfait. Le programme était de choix puisqu'il comprenait une création de M. Charles Wirz, moniteur, « La Ronde des Heures ». Création en tous points remarquable, cette « Ronde des Heures » fit sensation et trouva auprès de nombreux spectateurs un accueil des plus chaleureux. Actives et pupillettes rivalisèrent d'entrain dans la présentation d'une suite de scènes rythmiques et ballets d'un très bel effet. Et dans cette « Ronde des Heures », en choisissant l'une ou l'autre serait rompre le charme que contribua à créer le guet merveilleusement campé par l'une de ces dames.

Merci à la « Gentiane », à MM. Charles Wirz et Raymond Coppex, moniteurs, d'avoir convié le public montheyan à une représentation remarquable et de l'avoir conquis. C. G.

### Conférence du Dr I. Mariétan

Animaux sauvages du Valais, tel est le sujet que traitera notre savant naturaliste, le Dr h. c. Ignace Mariétan, président de la « Murithienne ».

Grâce à son climat spécial, le Valais possède une faune remarquable que le conférencier montrera dans son milieu naturel au moyen de superbes clichés en couleurs.

Tous les amis de la nature, et ils sont nombreux, s'en réjouissent et se donnent rendez-vous lundi 24 avril, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de ville de Martigny-Ville. Invitation cordiale est faite à toute la population. L'entrée est gratuite.

Le conférencier y dédicacera le beau livre dont il est l'auteur : « Ame et visages du Valais ». Société de développement.

### Tirs obligatoires

Nous rappelons que ces tirs continueront le samedi 22 crt. dès 13 h. 30 et dimanche 23 avril crt. de 7 h. à 11 h. Le comité.

### Martigny-Sports

La première équipe du Martigny-Sports se déplace dimanche 23 avril à Villeneuve. A cette occasion, un billet collectif est organisé avec départ de Martigny par le train de 12 h. 30, pour le retour de Villeneuve à 17 h. 50.

Les contremarques sont à retirer chez MM. Alexis Rouiller et Ernest Claivaz, à Martigny-Ville, et Vouilloz, coiffeur, à Martigny-Bourg, en versant le prix de la course, soit Fr. 4.-.

Martigny II se rend à Collombey, pendant que nos juniors iront à Sion.

### O. J. du C. A. S.

Course à la cabane des Vignettes. Départ en car samedi à 12 h. 30. S'inscrire ce soir chez le chef de l'O. J.

### Café du Stand — Bal

Dimanche le 23 avril 1950, en matinée et soirée, grand bal avec le concours de l'orchestre Jean Rolland. De la joie, de la gaieté, de l'entrain. Qu'on se le dise !

Pour de bonnes tourtes bien décorées, s'adresser à  
**TAIRRAZ** le pâtissier de la rue du Collège

### Fleurs — Plantes vertes — Plantons

Mag. VEUILLET-ROULLER, horticult., tél. 6 15 45, Martigny-Ville, place de la Liberté COURONNES MORTUAIRES

### Une désespérée qui a de la chance

A Genève, une jeune personne, Lotte Riech, Autrichienne, 36 ans, s'est jetée du 4<sup>e</sup> étage d'une pension dans le vide. Elle s'abattit sur le toit d'une automobile, qui fut défoncée, rebondit et tomba sur le sol. La malheureuse souffrit de plusieurs fractures, dont une de la colonne vertébrale. Le mari, ingénieur, vint à Genève faire un remplacement de quinze jours à la compagnie Interavia. Il y avait à peine deux heures qu'il avait quitté la pension lorsque le drame se produisit.



## St-Maurice

Apiculture

La section d'apiculture du district de St-Maurice tiendra son assemblée annuelle de printemps à Vérossaz le dimanche 23 avril, à 14 heures.

Tous les sociétaires sont priés de réserver cette demi-journée à leur section.

Un pressant et amical appel est fait non seulement à tous les apiculteurs de la région mais à toutes les personnes qui s'intéressent aux abeilles.

Les participants qui désirent monter en voiture de St-Maurice sont priés de s'inscrire jusqu'au samedi soir au tél. No 5 44 57 à St-Maurice, chez M. Marcel Crittin. Le comité.

### La Vallensis

C'est donc dimanche qu'aura lieu, à St-Maurice, la fête annuelle des étudiants à casquette rouge du Valais. Elle coïncidera avec la bénédiction du drapeau de l'« Agaunia », bénédiction qui sera présidée par S. E. Mgr Haller, sitôt après l'office du matin, au cours duquel M. l'abbé Georges Crettol prononcera le sermon de circonstance.

Après, à 8 h. 30, se tiendra l'habituelle séance administrative, à l'Hôtel de ville. A 11 h., M. Alphonse Gross prononcera le discours de bienvenue sur la place du Parvis, puis une conférence sera donnée au cinéma Roxy par le Dr Jean Darbellay, qui traitera de la « Morale chrétienne en face du monde contemporain ». Le banquet de midi sera servi à la salle de gymnastique et l'après-midi, ce sera la traditionnelle « kneipp », à la Grotte aux Fées.

### Ecole de recrues des sapeurs-pompiers

Afin de remédier à la grosse diminution de l'effectif du corps des sapeurs-pompiers, la plupart des jeunes gens dispensés jusqu'à ce jour participent actuellement à une école de recrues qui s'achèvera demain. Samedi et dimanche matin, auront lieu les exercices de printemps de l'ensemble de la compagnie.

### La gare se modernise

Depuis jeudi, un système électrique et lumineux anime les signaux de manœuvre, d'entrée et de sortie, à la gare de St-Maurice. Ce système est appelé à rendre de grands services à nos employés.

### La venue des juniors du Servette

C'est le dimanche 30 avril que les juniors du Servette F. C. seront les hôtes des jeunes footballeurs du Collège. Signalons d'ores et déjà qu'à 13 h. 15, les minimes du Collège seront opposés à l'équipe du Collège Ste-Marie, de Martigny, alors que la rencontre principale est prévue pour 14 h. 30. J. Vd.



## Sierre

C'était un vieux moulin...

Un chéneau de bois rabougri et rongé par l'eau, une roue qui tournait encore de temps en temps, voilà le vieux moulin que l'on vient de détruire. Son utilité ? Nous ne la savons guère. Le vieux tanneur est mort et il ne l'emploiera plus...

Mais alors, sa beauté ? C'est vraiment dommage que personne n'ait songé à conserver ce vieux moulin si bien chantant au bord de la Monderèche. Il était là depuis toujours, bavant un peu d'eau, tournant quelquefois une roue bien usée. Il faisait partie du paysage et le paysage l'avait adopté. Il ne gênait personne et nous offrait, l'hiver, de si belles cascades de glace.

Maintenant il n'en reste plus rien, sinon le souvenir et une place vide, béante comme plaie, et tout semble mort. La Monderèche elle-même semble le regretter et coule maintenant avec une plainte là où elle chantait si bien.

Et puis les enfants, terribles comme les enfants, ne pourront plus jouer, pieds nus dans le chéneau, marchant dans ce bisse comme sur un grand viaduc...

C'était un vieux moulin qui jamais plus ne chantera... Heureusement, deux pas plus haut, la rivière trouve une compensation, car c'est depuis de nombreuses années que l'on projetait de refaire un bisse d'arrosage, et l'on s'est quand même décidé à en construire un tout neuf et très pratique. Mais entre un bisse en costume du dimanche et un vieux moulin en costume local, que choisiriez-vous ? Certainement le vieux moulin... Cily.

### « Blanc et Noir »

Sous cette appellation, une exposition de dessins et de gravures de caractère spécial a été inaugurée à Lugano. Des artistes de 15 pays y sont représentés, ce qui donne une diversité de style, sujets et traditions. « Blanc et Noir » engendre des effets très divers.

Ga sent le bon cirage !

Le bon cirage complet qui conserve le cuir tout neuf, avec sa couleur, sa souplesse, tout en le rendant brillant et imperméable.

**Selecta**  
LE CIRAGE COMPLET

Mermod & Co, Carouge-Genève

On achèterait, d'occasion, petit

### ETABLI

bois, avec pieds. S'adresser au bureau du journal sous R 1092.

On cherche

### JEUNE FILLE

pour aider au ménage et garder un enfant de 17 mois. S'adresser au bureau du journal sous R 1119.

### Jeune femme

cherche place dans magasin et aiderait au ménage. S'adresser au journal sous R 1121.

### POUSSINS

Leghorn, 1 jour Fr. 1.60 pièce, une semaine 2 fr., un mois 3 fr. Maurice Jeanneret, tél. : Monthey 4 23 86.

On demande une

### PERSONNE

pour travaux de ménage et de jardinage. S'adresser au bureau du journal sous R 1118.

### Bonne à tout faire

sachant cuire, sérieuse et capable, est demandée dans ménage avec trois enfants. Entrée 15 mai ou 1er juin. S'adresser au journal sous R 1123.

A vendre beaux

### PORGELETS

de 5 semaines. S'adres. à Bonvin Frères, pépinières, Martigny-Bâtiatz, téléphone 6 12 10.

A vendre beaux

### plantons de fraises

30 fr. le mille

S'adres. à Dirren-Vaudan, Ferme de la Zouillat, Martigny, téléphone 6 16 68.

Impr. PILLET, Martigny



Réservez bon accueil aux Samaritains qui vous présenteront notre enveloppe-insigne. Sections valaisannes des Samaritains

### Nous offrons :

2 CAMIONS Berna 15 HP 2 tonnes, à vendre ou à échanger contre camionnettes ;  
1 VOITURE Dodge 5 pl. en parfait état ;  
1 MOTO Norton 500 TT, en parfait état.  
Prix très intéressants. Felley Frères S. A., Saxon, Tél. 6 23 27.

A louer

### pré

de 4 mesures au VERNEY. Rémy Moret, Martigny, tél. 6 12 39 ou 6 14 72.

### JEUNE FILLE

ayant une année de pratique dans un bureau en Suisse allemande,

### cherche place

Libre à partir du 1er juin ou à convenir. Faire offre sous chiffre Z 3536 à Publicitas S. A., Soleure.

### DAME

parlant deux langues cherche occupation. S'adresser au journal sous R 1120.

## Mise au point de l'U. P. V.

La Chancellerie d'Etat ayant fait paraître dans la presse valaisanne un communiqué tendancieux, qui n'est qu'une attaque directe contre l'U. P. V., nous nous trouvons, bien à regret, dans l'obligation de mettre les choses au point.

Voici les faits :

1. Le 2 mars 1950, l'U. P. V. a adressé une requête au Département fédéral de l'économie publique en la soumettant, au préalable, à l'attention du Conseil d'Etat. De plus, ce dernier était saisi, en même temps, d'une demande d'arbitrage pour la fixation du prix de la vendange 1949.

2. Le 15 mars 1950, à la suite d'une démarche de notre président, M. Brocard, la Chancellerie nous communiqua ce qui suit :

« Sion, le 15 mars 1950.

A l'Union des Producteurs du Valais  
Case postale, St-Maurice.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous aviser que le Conseil d'Etat a transmis votre requête au Département fédéral de l'économie publique en lui signalant la situation critique du vignoble valaisan.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

signé : Le Chancelier d'Etat :  
Norbert Roten. »

Cette communication de la Chancellerie n'est pas une réponse à notre requête, mais un simple avis de transmission à l'autorité fédérale.

Quand nous disons donc que nous n'avons pas reçu de réponse en date du 2 avril, c'est la vérité.

Au lieu d'ouvrir une polémique et de chercher à discréditer une association agricole valaisanne, le Conseil d'Etat serait mieux inspiré de publier le texte intégral de son intervention à Berne, à l'appui de notre requête.

3. Le Conseil d'Etat n'a donné aucune réponse ni apporté aucune solution à la demande qui lui a été adressée personnellement le 2 mars 1950, où nous prions vivement le gouvernement d'user de son droit d'arbitrage entre les diverses corporations économiques du canton et d'intervenir auprès des coopératives et du commerce afin que les prix de la commission consultative soient respectés.

Par cette requête, nous demandions en fait, au gouvernement valaisan, de réaliser en Valais l'heureuse initiative du gouvernement vaudois, qui par son arbitrage, a stabilisé les prix des vins vaudois, à la satisfaction de tous les intéressés : vigneron, caves coopérative, cafetiers, marchands de vins.

Un arbitrage de ce genre de l'Etat permettrait de mettre sur pied à brève échéance un office de propagande des vins valaisans.

Pour l'instant, en Valais, c'est l'anarchie totale au détriment du producteur. Et l'Etat, que fait-il, pour y porter remède ?

4. La réponse du Département fédéral de l'économie publique, signée Péquignot, nous est parvenue le 6 avril 1950.

Avec un laconisme brutal, elle refuse de prendre en considération la requête de l'U. P. V. tendant à assainir le marché des vins en Valais.

Pourtant, le Département de l'économie publique, par son communiqué du 10.3.1950, en constatant l'assainissement du marché des vins de Vaud, Neuchâtel et Genève, reconnaît implicitement que le marché n'est pas assaini en Valais.

Alors, si la solution préconisée par l'U. P. V. ne peut être acceptée, qu'on en trouve une autre, et à brève échéance. Nous aurions pu, tout aussi bien, faire une requête en faveur des vins bloqués 1947 qui ont pesé lourdement sur le marché jusqu'à ces derniers temps. Peu importe le moyen employé, pourvu que le viticulteur touche le juste prix de son produit.

En conclusion de ce qui précède, nous attirons de nouveau l'attention du Conseil d'Etat sur le fait que le prix de la vendange 1949 n'est pas fixé à ce jour, soit six mois après la récolte, que nos vins sont l'objet de spéculations par suite de la différence de prix avec les cantons voisins, et que des milliers de vigneron sont dans la misère. Que compte faire le Conseil d'Etat pour porter un remède à cette grave situation ?

L'U. P. V., comme tous les vigneron valaisans, attend sa réponse. U. P. V.

### Le jugement du meurtrier de Courgevaux

La cour d'assises fribourgeoise a siégé jeudi à Morat et a condamné le jeune Paul Wullemin, 19 ans, à 7 ans et demi de réclusion pour meurtre. Celui-ci avait, on s'en souvient, tué le 15 janvier la jeune Rosette Guilloud par dépit amoureux des relations qu'elle entretenait avec l'un de ses amis. Le père de la jeune fille l'avait également congédié.

**St. Albert Brucher's**  
ELECTRICITE  
MARTIGNY

Conservez vos aliments par le froid

Plus de 3,000,000 de femmes dans le monde entier ont donné la préférence au

**FRIGO ELECTROLUX**  
REFRIGERATEUR

5 ans de garantie  
25 ans d'expérience  
Facilités de paiement

## Pommes de terre

de consommation : 30 fr. les 100 kg. Semenceaux Bintje.

Rémy MORET, fruits, Martigny, tél. 6 12 39 ou 6 14 72.

# Cinéma

## Changement de film au Casino Etoile

**ATTENTION!** Ce soir vendredi, dernière séance de « Folies pour l'Opéra ».

Dès demain samedi, Eric von Stroheim et sa femme Denise Vernac dans *Danse de Mort*, d'après la pièce d'Aug. Strinberg. Le drame de l'amour et de la haine dans deux cœurs impitoyablement liés.

Toujours épris de vérité, même réaliste, même brutal, Eric von Stroheim a tiré de ce drame nordique un film dur, qui n'est pas recommandé aux âmes sensibles.

Important : ce film est interdit aux moins de 18 ans.

Horaires : samedi, dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30.

## « La Légion des réprouvés », au Ciné Corso

Dès vendredi, une impitoyable chasse à l'homme dans le mystérieux et insondable Viet-Nam. La grande aventure ! La Légion étrangère ! L'histoire périlleuse d'un agent secret parti à la Légion étrangère à la recherche d'un grand criminel de guerre...

Un film passionnant et digne d'intérêt que vous verrez avec plaisir. En première partie, un film musical : *Swing Parade*.

## Cinéma REX Saxon

La direction du REX de Saxon vous présente Noël-Noël dans une suite de sketches tour à tour satiriques, spirituels et amusants dans lesquels il déclare la guerre à tous les raseurs, les fâcheux et les enqueteurs de toute sorte. *Les Casse-pieds* ou la *Parade du Temps perdu*, un film qui a obtenu le grand prix du cinéma français avec Jean Tissier, Marguerite Deval, Bernard Blier et Noël-Noël.

## BAGNES — Cinéma

Tous ceux qui désirent se faire une pinte de bon sang viendront voir cette semaine, au Cinéma de Bagnes, celui qui fait rire des centaines de milliers d'auditeurs à la radio, Bourvil, dans son dernier et désopilant film *Le cœur sur la main*. Ce film français ultra-comique est extraordinairement drôle. Venez le voir. Attention ! Samedi et dimanche en soirée seulement. Dimanche en matinée, relâche.

## Les grandes CONFÉRENCES

du Casino Etoile Martigny

Dimanche 23 avril, à 17 heures

**Le Rd Père PANICI**  
de Notre-Dame de Paris  
parlera de

## THÉRÈSE NEUMANN

la stigmatisée aux larmes de sang  
Savoir le secret des cœurs, vivre sans boire ni manger, annoncer l'avenir, souffrir chaque semaine la Passion du Christ et pleurer du sang...

... un miracle permanent

Location à l'avance : Librairie Gaillard  
Places Fr. 2.-, 2.50, 3.- (droits en sus)

## Une mère de famille assassinée à Schwyz

Judi, Mme Elisa Mächler-Schnyder, 50 ans, mère de six enfants, a été assassinée de deux coups de couteau dans le dos, à son domicile, près de la gare de Siebnen-Wangen. L'assassin, qui était lié d'amitié avec la victime, avait profité d'un congé de l'hôpital de Lachen, où il était en traitement, pour commettre son crime. Après son forfait, il s'est blessé mortellement avec son couteau.

## Nouveaux arrivages...

Lard bien mélangé, par plaques, le kg. 6.80  
Huile d'olives en canettes, le litre 3.65  
Filets poisson surgelés la livre 1.50  
Pilchards, la boîte 1.15  
Lapins français, le kg. 5.30  
Poulets, le kg. depuis 6.50  
et une belle occasion...  
BISCUITS frais, le kg. 3.-

## PERRET-BOVI

Alimentation générale  
MARTIGNY  
Tél. 6 13 07  
Expéditions partout  
Service à domicile

On cherche

## JEUNE FILLE

pour faire ménage et aider au magasin. Pressant. S'adresser au journal sous R 1122.

Grand Hôtel, Val Ferret, cherche pour la saison d'été deux

## femmes de chambre

Offres, copie de certificats à M. Jean Rausis, St-Maurice, tél. 5 43 78.

A vendre beaux

## plantons de fraises

Mme Moutot, de 2 ans, à 3 fr. le cent. S'adresser à Mme Charles Montandon, Martigny-Gare.

## ATTENTION! Changement de programme au CASINO ETOILE

Dès samedi

Ce soir, dernière séance FOLIES POUR L'OPERA

# ERICH VON STROHEIM

dans

## DANSE DE MORT

le drame de l'amour et de la haine

INTERDIT SOUS 18 ANS



## CORSO

La grande aventure! La Légion étrangère! Dick POWELL, Marta TOREN, Vincent PRICE dans

## LA LÉGION DES RÉPROUVÉS

En 1re partie: SWING PARADE

## Quelques chiffres sur l'agriculture suisse en 1949...

L'Office de renseignements de l'Union suisse des paysans nous a transmis son rapport sur les prix payés à la production agricole suisse et l'évolution de celle-ci en 1949. Nous en extrayons les chiffres intéressants que voici :

Les superficies des terres en labour ont subi à nouveau dans l'ensemble du pays un regrettable recul de 18,230 ha, soit de 6,4 %. La diminution s'est montrée le plus sensible dans les cultures des céréales panifiables, dont les superficies ont subi une régression de 3600 ha.

Comparativement à l'année précédente, la superficie cultivée en pommes de terre a reculé de 8840 ha et n'a plus atteint que 52,860 ha. Ce chiffre reste cependant de quelque 7500 ha supérieur à celui d'avant-guerre. Les surfaces cultivées en légumes se sont réduites à 11,560 ha alors qu'elles devaient, selon le programme prévu, atteindre 12,000 ha à l'avenir.

La Suisse orientale et le Valais ont enregistré une récolte de fruits moyenne. Les poiriers et pommiers ont dénoté des rendements même déficitaires. L'évalua-

tion des quantités le 1er août avait fourni les chiffres suivants : 6250 wagons de pommes de table, 1050 wagons de poires de table et 12,680 wagons de pommes et poires à cidre.

La récolte des cerises a été très satisfaisante, alors que celle des abricots resta en dessous des prévisions.

D'après les évaluations du Secrétariat des paysans suisses, le vignoble a produit 65,700,000 litres, contre 79 millions en 1948, se répartissant en 47,700,000 litres de « blanc » et 18 millions de « rouge ». Les mesures prises pour alléger le marché des vins (vente de raisins de table, de moût, etc.) ont obtenu un bon succès et déchargé sensiblement le commerce.

## ... et notre économie animale

D'après le recensement du bétail qui a eu lieu en avril 1949, le troupeau de bovins se montait à 1,478,000 pièces au total. Comparativement aux chiffres du mois correspondant de l'an dernier, il en résulte un accroissement de 54,400 têtes. Le nombre des possesseurs de bétail bovin a dénoté, dans l'espace d'une année, une nouvelle diminution de 2100, de sorte qu'il s'établit à 172,100. Bien que ces possesseurs de bétail n'aient pas tous abandonné l'agriculture, ce fort recul, que l'on observait déjà ces années précédentes, n'en est pas moins inquiétant et fait constater que l'exode rural se poursuit. Le troupeau de vaches a augmenté de 29,600 pièces, ce qui l'a porté à 838,600 têtes. Cet accroissement semble dû avant tout au faible chiffre d'abatages enregistré en 1948.

On a constaté une plus-value réjouissante du nombre des veaux d'élevage et du jeune bétail de 6 à 12 mois. Le troupeau porcin s'est accru, d'avril 1948 à avril 1949, de 120,000 pièces, ce qui l'a porté à 887,000 têtes. Ainsi, il a atteint à peu près à nouveau les chiffres d'avant-guerre.

Sous l'influence de l'emploi croissant des moteurs dans l'agriculture, le nombre des chevaux a continué à se réduire dans le courant de l'année. Il ne s'est plus monté qu'à 138,000 pièces lors du recensement d'avril. La demande de chevaux est restée modique dans les régions d'élevage et, en différents endroits, les éleveurs ont dû vendre des poulains pour la boucherie.

Le recensement d'avril a déterminé des effectifs de volaille de 6,100,000 pièces, ce qui correspond à un accroissement de plus de 20 % par rapport à 1947. Cette extension de l'exploitation des poules a déterminé une augmentation extraordinairement forte de la production des œufs.

## Le mouvement des prix

Le nombre-index des prix des produits agricoles (moyenne 1948 = 100) s'est réduit, d'après les calculs du Secrétariat des paysans suisses, de 99 à 96 points, d'octobre 1948 à octobre 1949. Le nombre-index du prix du lait, des produits laitiers et du froment n'a pas subi de changement. Celui des œufs, des pommes de terre de table et des légumes a subi un relèvement. Pour les œufs et les légumes, à vrai dire, les cotes étaient, pendant la période de principale production, sensiblement inférieures aux chiffres de l'année précédente. Des reculs assez sensibles se sont produits pour le bétail de boucherie (bovins et porcs).

## SUISSE

### L'effectif du personnel de la Confédération.

Par rapport à l'année précédente, cet effectif a diminué de 860 unités dans l'administration centrale. Le nombre des places qui y ont été supprimées depuis 1944, année où l'effectif a atteint le maximum, s'élève à 8114. Si l'on tient compte également des réductions intervenues dans les ateliers militaires, la diminution est de l'ordre de 11,700 personnes. Dans les services de l'administration des postes, télégraphes et téléphones, on constate une augmentation de 986 agents, tandis que le nombre des fonctionnaires, employés et ouvriers des C. F. F. a été ramené en 1949 de 37,750 à 37,645. A fin 1949, l'effectif du personnel de l'administration centrale de la Confédération était encore de 21,493 unités contre 10,365 en 1938.

## ONDES ROMANDES

**SAMEDI :** 7.10 Réveil-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos, concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Variétés populaires. 12.30 Chœurs de Romandie. 12.46 Informations. 12.55 Quinze ans de succès. 13.10 Harmonies en bleu. 13.30 Interprètes d'aujourd'hui. 14.00 La paille et la poutre. 14.10 Berceuse héroïque, de Debussy. 14.15 Est-il possible d'éviter une troisième guerre mondiale ? 14.30 Les chasseurs de sous. 14.45 L'auditeur propose. 16.00 La vie à Londres et en Grande-Bretagne. 16.30 Emission commune. 17.30 Swing-Sérénade. 18.00 Cloches du pays. 18.05 Le club des Petits Amis de Radio-Lausanne. 18.40 Le courrier du secours aux enfants. 18.45 Mélodie et valse. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Samedi-Magazine. 20.10 Le quart d'heure vaudois. 20.30 Le pont de danse. 20.40 Tristan et Yseult au village. 22.00 Chansonniers peints par eux-mêmes. 22.30 Informations. 22.35 Musique de danse.

**DIMANCHE :** 7.10 Réveil-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.15 Les beaux enregistrements. 12.15 Problèmes de la vie rurale. 12.25 Au théâtre avec Verdi. 12.46 Informations. 12.55 Ou l'ai-je entendu ? 13.05 Caprices 1950. 13.45 Chansons de chez nous. 14.00 Roméo et Juliette, pièce radiophonique. 14.45 Variétés américaines. 15.15 Reportage sportif. 16.30 Musique de danse. 17.00 Matinée musicale avec l'OSR. 18.00 Histoire des religions. 18.15 Musique d'orgue. 18.30 L'actualité protestante. 18.45 Concerto en sol mineur pour hautbois et orchestre, de Haendel. 19.00 Résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Le Club de la bonne humeur. 19.55 L'heure vaquée de Radio-Genève. 20.50 Il ne faut jurer de rien, d'Alfred de Musset. 22.30 Informations. 22.35 L'heure exquise.

**LUNDI :** 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Aïrs d'aujourd'hui. 11.00 Emission commune : A l'Opéra... Les opéras et opérettes célèbres. 11.45 Suite pour piano, de Bartok. 11.55 Refrains et chansons modernes. 12.15 Les nouveautés de la semaine. 12.46 Informations. 12.55 Musique légère. 13.10 La Flûte enchantée, de Mozart. 13.30 Sonate pour violon et piano, de Prokofiev. 16.10 L'anglais par la radio. 16.30 Musique française d'autrefois et d'aujourd'hui. 17.30 Le Comte Kosta, feuilleton. 17.50 Musique légère. 18.00 Vedettes en tournée. 18.30 La femme et les temps actuels. 18.45 Un disque. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.10 Demain, l'Europe ! 19.15 Informations. 19.25 Les passionnés innocents. 19.45 Music-Box. 20.00 Enigmes et aventures : S. O. S. 21.00 La revue mensuelle. 21.30 Le grand jazz symphonique de Radio-Genève. 21.55 Un disque. 22.00 On ne vous a pas tout dit... 22.10 Jazz hot. 22.30 Informations. 22.35 La voix du monde. 22.50 Musique douce.

**MARDI :** 7.10 Réveil-matin. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission commune. 12 h. 15 Mélodies du Studio de Londres. 12.46 Informations. 12.55 Valse. 13.00 Le bonjour de Jack Rolland. 13.10 Les orchestres en vogue. 13.30 Lied de Schumann. 13.55 Une page de Liszt pour piano. 16.30 The dancing. 17.00 Trio pour violon, clarinette et piano, de Katchaturian. 17.15 Concertino pour orchestre à cordes, de Szolowski. 17.30 Pile ou face ? 18.00 Balades helvétiques. 18.30 Dans le monde méconnu des bêtes. 18.35 Contretemps, contrepoints... 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Demi-teintes. 19 h. 50 Le forum de Radio-Lausanne. 20.10 Le point d'orgue. 20.30 La pièce du mardi : La Onzième Heure. 22.30 Informations. 22.35 Musique instrumentale.

## VARIÉTÉS

### Les exploits de M. Lebureau

Logique douanière

L'ordonnance n° 1 h, du 29 décembre 1949, provenant du Département des finances et douanes et concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires, nous démontre à nouveau avec quelles trouvailles subtiles M. Lebureau peut s'amuser. En effet, dans cette ordonnance, les citoyens sont informés que le tarif douanier n° 87 a prévoit un droit de :

100 fr. par 100 kg. brut pour l'importation de « poissons d'ornement autres que les poissons rouges ayant la forme de poissons ordinaires », et  
63 fr. par 100 kg. brut pour « les poissons rouges ayant la forme de poissons ordinaires ».

On se représente le pauvre douanier obligé de résoudre ce grave problème : les deux petits poissons rouges qu'une grand-mère transporte dans un pot à confiture ont-ils la forme de poissons ordinaires ou non ?...

Il est tout à fait admissible que l'on fasse payer des droits de douane sur les poissons. Mais que l'on veuille bien calculer ce que représente la différence entre les deux tarifs pour un petit poisson doré ! L'Etat se conforme toujours au principe : « pourquoi faire simple lorsque c'est si facile de faire compliqué ».

Que ce soit un zoologue ou un juriste du Département des finances et des douanes qui ait fait cette belle trouvaille, on peut vraiment dire qu'il a exagéré. Et c'est une raison de plus pour réduire le nombre des fonctionnaires, car ceux qui subsisteront devront enfin s'obliger à une activité sérieuse et productive au lieu de perdre leur temps en subtilités pareilles.

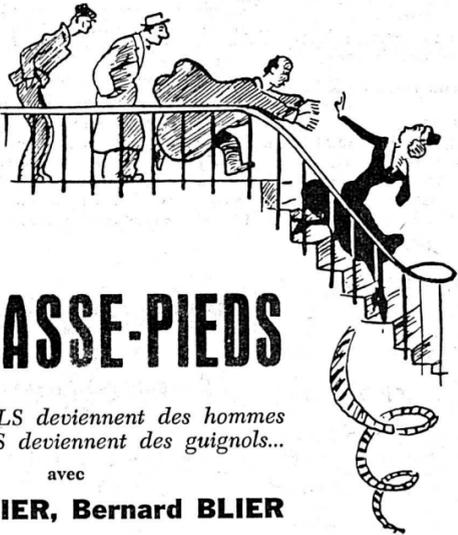
## Rex-Saxon

21 - 22 - 23 avril

Auteur et interprète d'un nouveau chef-d'œuvre

## Noël-Noël

vous présente le film le plus spirituel de l'année



# LES CASSE-PIEDS

Les GUIGNOLS deviennent des hommes  
Les HOMMES deviennent des guignols...

avec

Jean TISSIER, Bernard BLIER

On cherche tout de suite

## JEUNE FILLE

sérieuse, pour aider au ménage. Bons gages et vie de famille. — S'adresser à M. Pandel, Café de l'Industrie, Tramelan (Jura bern.), tél. 032 / 9 31 27.

## REMORQUES

### pour vélos

Belles remorques, solides et légères, toutes dimensions. Visitez notre dépôt sans engagement. A. Papiloud et Fils, constructeurs, Martigny, tél. 6 14 83.

A vendre superbes

## plantons de fraises

S'adresser à Gaston Boson, Café des Marronniers, à Charat.

## CINEMA DE BAGNES

22 - 23 avril  
Samedi et dimanche en soirée à 20 h. 30. Tél. 66302

## LE CŒUR SUR LA MAIN

avec le roi des comiques  
BOURVIL

Au même programme :  
Complément et actualités Fox-Movietone

## Café du Stand - Martigny

Av. du Bourg Dimanche 23 avril, matinée et soirée

## Grand BAL

conduit par l'orchestre Jean Rolland  
Se recommande F. REVAZ

Bonne OCCASION! A vendre, pour cause de départ,

## TOPOLINO

moteur révisé, peinture neuve, accessoires à l'état de neuf. Pneus 100 % et 70 %. S'adresser à Henri de Riedmatten, sous gare, Sion, tél. 2 23 18.

## Le Salon du Cycle à Sion

vous offre des vélos militaires, routiers et de dame, dep. Fr. 180.—  
Chambres à air dep. Fr. 1.80 — Pneus dep. Fr. 5.—

Pierre Ferrero, mécanicien, place du Midi, Sion.

# Prenez CIRCULAN

## contre les troubles de la circulation

artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75, cure moyenne Fr. 10.75. CURE Fr. 19.75, chez votre pharmacien et droguiste.

## Extraits de plantes



*Ils a planchers... et planchers!*

Comment expliquer la différence fondamentale entre CLU et les diverses autres encaustiques?

Chaque bonne encaustique nettoie et brille... comme CLU.

Mais le clou... de CLU réside dans son pouvoir exceptionnel de colorer les planchers. CLU donnera à votre chambre un ton sympathique et accueillant. Il peut complètement transformer un simple plancher de sapin, l'adapter à la couleur des meubles, car le mordant CLU se fait en

jaune, brun-clair, -foncé et -rouge en 1/2 et 1/4 boîtes ainsi qu'en vrac

Fabricant: A. SUTTER, Münchwilen/Tg.



**Meinrad BENDER**  
Ameublements

Meubles neufs et occasions

Magasins MARTIGNY-GARE et FULLY  
Tél. 6 15 79 Tél. 6 32 72

Vente - Achat - Echange

## Tirs à balles

Des tirs au fusil-mitrailleur et à la mitrailleuse auront lieu dans la région de

Aproz (pentes 600 m. à l'Est d'Aproz), aux dates suivantes:

Lundi, 24.4.50 } de  
Jeudi, 27.4.50 } 0700 à 1700  
Vendredi, 28.4.50 }

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles. Sion, le 19.4.50.

Tél. 2 21 13

Place d'armes de Sion  
Le Commandant

ELLES ONT GAGNÉ, FAITES COMME ELLES GROUPEZ-VOUS!



## LOTÉRIE ROMANDE

TIRAGE 6 MAI

Sion, Place du Midi - Chèques postaux II c 1800

## Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu les 26. et 27. 4. 50 dans la région de

VOLLÈGES - CRANS  
GRIMISUAT - ARBAZ

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin officiel du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion  
Le commandant

## HORTENSIAS

Pour garnir vos tombes, vos massifs, nous offrons hortensias de pleine terre, belles touffes avec fortes mottes, à partir de Fr. 3.- jusqu'à Fr. 5.-.

DIRREN FRERES, Pépinières du Domaine des Iles, Martigny, tél. (026) 6 16 17.

## TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5 02 28  
CERCUEILS - COURONNES

POMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENEVE  
Sion: Mariéthod O., Vve . tél. 2 17 71  
Martigny: Moulinet M. . . . . 6 17 15  
Fully: Taramaraz R. . . . . 6 30 32  
Sierre: Caloz Ed. . . . . 5 10 21  
Montana: Kittel Jos. . . . . 5 22 36  
Monthey: Galletti Adrien . . . . 4 23 51  
Orsières: Troillet Fernand . . . 6 81 20  
Le Châble: Lugon G. . . . . 6 31 83

Maison de commerce de la place de Martigny cherche

jeune employé (ou employée) de bureau

actif et consciencieux, ayant terminé apprentissage ou école de commerce. Français et allemand. Adresser offre manuscrite, avec présentation de salaire, copies de certificats et photo, à Case postale Martigny N° 15255.

## Tabliers de travail

pour dames et jeunes filles, très pratiques pour tous travaux, au ménage comme aux champs. Nous vous offrons de jolis modèles en simple tissu lavable ou imprimé avec beaux dessins, dep. 12.50  
Nous envoyons à choix Impôt compris

**MAGASIN de la Place**

MARTIGNY-BOURG

S. Abegglen & Fille Téléphone 6 16 46

A vendre une bonne

## CHEVRE

ainsi qu'un fourneau-potager à 3 trous. S'adres. Emery Pierroz, à Martigny-Bourg.

## Reprise d'activité

Les présidents de sociétés, les hôteliers, les cafetiers et autres employeurs sont avisés que M. René Chambovey, chef d'orchestre, à Charrat, a repris son activité avec un répertoire tout nouveau et adapté à tous milieux. Bonne musique assurée. Se recommande: R. Chambovey, Charrat, téléphone 026-6 30 89, matin de 8 à 12 heures.

## Les montres

les plus délicates et les plus petites sont réparées consciencieusement et rapidement chez

JOSEPH MARQUIS  
horloger, Saxon  
(maison Héritier)

## CHARRUES OTT

Semoirs, rouleaux, hache-paille, coupe-paille, pompes à purin, moteurs  
Echanges - Réparations

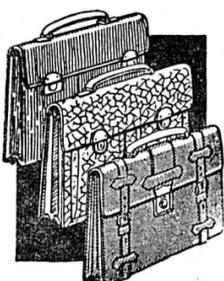
Charles Méroz  
Martigny-Ville

Machines agricoles  
Téléphone 6 13 79  
Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## jeune fille

sachant cuire et tenir petit ménage soigné. Bon salaire et congés réglés. - M<sup>me</sup> Alice Meyer, Allée de la Champagne 36, Bienne.



La maison vous offrant le plus grand choix en  
Sacs de dames  
Portemonnaie  
Trousse, Serviettes  
Mallettes et Valises

PAUL  
DARBELLAY

Martigny-Ville  
en face de la Gendarmerie

Salami fr. 5 Saucisson à cuire en bout 4  
Viande séchée 6 Graisse fondue 1.20  
Rôti 5

Boucherie Chevaline Centrale  
Beerl Vevey r. du Centre 5  
tél. 5 19 82



## Fromage maigre

tendre et salé, par 5 kg., Fr. 1.80, 10 kg. et plus, Fr. 1.70. F. Grau, laiterie, Fort (Broye), tél. 6 31 47.

## FIANCÉS!

OCCASION

A vendre, cause de départ, mobilier complet comprenant 1 chambre à coucher, 1 cuisine, etc. S'adres. au journal sous R 1117.

Jeune fille ayant fini l'apprentissage de

## sténo-dactylo

cherche place dans bureau ou commerce. Event. comme débutante. Faire offre par écrit sous R 1116 au bureau du journal.

A vendre un

## PORC

mâle, de 9 tours. S'adres à Mme Vve Léon Gay, rue Octodure, Martigny.

## Electricien

honnête et actif cherche place. au plus vite. S'adr. au bureau du journal sous R 1095.

A louer

## APPARTEMENT

moderne, 3 chambres, cuisine avec cuisinière électrique, salle de bains, cave, grenier, buanderie. S'adresser au tél. 6 23 76, à Saxon.

A vendre un

## CHAR

à main, à benne. S'adresser à Mme Vve Henri Vallet-Rouiller, rue de la Délèze, Martigny-Ville.

A vendre 7

## MOUTONS

S'adres. chez Joseph Mailard, fruits, rue des Alpes, Martigny-Ville.

## Stragiotti Frères S. A. MARTIGNY-VILLE

Installent et vendent tous les appareils sanitaires à des prix avantageux. Avant toute nouvelle acquisition, une visite à leur Exposition permanente vous rendra service.

## Nouveaux cours « individualisés » d'employés (ées) de bureau

Degré A: fr. 350.-, préparation de base  
Degré B: fr. 400.-, avec examens à domicile  
Degré C: fr. 450.-, avec examens à Payerne (siège central) en présence d'experts.

La durée forfaitaire peut se réduire à 8 mois d'étude par degré si l'élève peut suivre le rythme accéléré d'un envoi de leçons par semaine.

Demandez sans tarder renseignements en joignant un timbre-réponse à votre demande. Succès - Placement - Association des Anciens  
ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE fondé en 1941

AGENCE DU VALAIS: NAX sur Sion

**Bally**

Enfants! Demandez le nouvel album pour collectionner les images de nos poneys

Modèle très enveloppant, confortable et aéré. Semelle déborde et flexible  
20/1 15.80 22/6 17.80  
27/9 19.80 30/5 21.80

„Sandalette 1950“ non doublée, d'une souplesse agréable. Brun clair, rouge ou blanc,  
20/1 13.80  
22/6 15.80  
27/9 17.80  
30/5 19.80

13<sup>80</sup>



Chaussures Modernes Bally

Martigny - Place Centrale